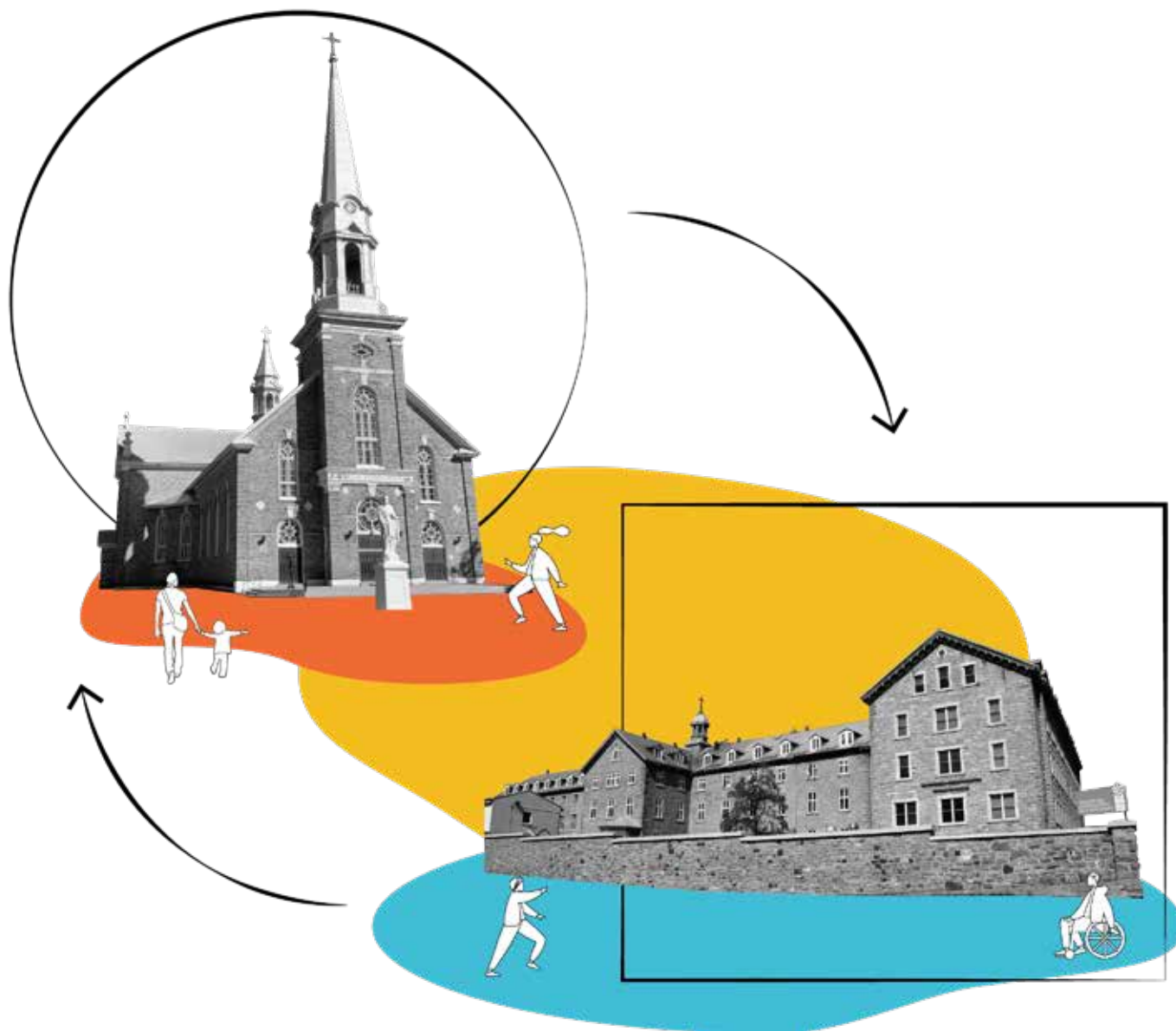


Mesurer, accroître et pérenniser les retombées des projets d'occupation transitoire



Évaluation des projets d'occupation transitoire :
Proposition d'outils d'évaluation pour les projets d'Entremise

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos | 5 |
| 1. Introduction..... | 7 |
| L'évaluation du transitoire : une démarche en cours de développement..... | 7 |
| 2. Retour sur la recension des écrits réalisée..... | 11 |
| Constats..... | 11 |
| 3. Historique de l'évaluation d'impact chez Entremise | 17 |
| Évaluation évolutive du Projet Young | 18 |
| Guide d'évaluation des projets en urbanisme transitoire | 20 |
| Le Projet Young à Griffintown. Mesure d'impact d'un projet d'urbanisme transitoire à Montréal | 22 |
| Rapport de processus Innoweave, Theory of Change and Year-1 Action Plan..... | 24 |
| Mesure d'impact Entremise. Document de travail..... | 26 |
| 4. Forces et faiblesses des travaux d'évaluation déjà réalisés..... | 32 |
| 5. Proposition d'amélioration possible | 35 |
| Éléments à retenir des travaux précédents..... | 35 |
| Éléments théoriques considérés..... | 35 |
| Les étapes proposées par le TIESS | 35 |
| La chaîne de résultats | 36 |
| Intention et repercussion | 36 |
| 6. Nouvelle grille proposée..... | 39 |
| Évaluation de l'impact social, environnemental et patrimonial des actions d'Entremise | 39 |
| Architecture simplifiée de la grille d'évaluation..... | 40 |
| Définition des axes, des acteurs et des échelles d'intervention | 41 |
| Contenu détaillé de la grille d'évaluation | 42 |
| Guide d'entretien proposé..... | 45 |
| Bibliographie | 49 |
| Annexe - Grille proposée | 52 |
| Annexe - Guide d'entretien..... | 63 |



Avant-propos

Ce document a été réalisé dans le cadre d'un stage de niveau maîtrise effectué à l'été 2022 sous la supervision conjointe d'Entremise et d'un professeur-chercheur de l'Université du Québec à Montréal. Ce stage a reçu un financement MITACS et avait pour objectif de mener une réflexion sur l'évaluation des projets d'occupation transitoire afin de mesurer, d'accroître et de pérenniser leurs retombées.

Trois documents ont été réalisés dans le cadre de ce stage :

1. Un premier document présente une courte recension des écrits récents en matière d'évaluation d'impact sociale de projets d'urbanisme/occupation transitoire;
2. Un deuxième document, à savoir celui-ci, propose une grille d'évaluation ainsi qu'un guide d'entretien permettant d'opérationnaliser cette grille.
3. Un troisième document applique cette grille à deux projets pilotés par Entremise, soit la Cité-des-Hospitalières en transition à Montréal et l'église de l'Assomption-de-Notre-Dame à Grande-Rivière.

Ce deuxième document est une proposition d'outils pour les projets d'occupation transitoire d'Entremise. Les outils qui seront proposés découlent des constats faits dans la courte recension des écrits et des travaux et réflexions entamées au travers différentes études et propositions faites précédemment. Les deux outils proposés sont une grille d'évaluation et un guide d'entretien.

Contribution

AUTEUR

Samuel Miron,
étudiant à la maîtrise en études urbaines, UQAM

SUPERVISION

Marie-Josée Vaillancourt,
directrice générale adjointe, Entremise

Michel Rochefort,
professeur, urbaniste, département d'études urbaines
et touristiques, UQAM

POUR CITATION

Miron, S., Rochefort, M. et Vaillancourt, M.-J. (2022). Mesurer, accroître et pérenniser les retombées des projets d'occupation transitoire, Évaluation des projets d'occupation transitoire: Proposition d'outils d'évaluation pour les projets d'Entremise. [Rapport de recherche]





1. Introduction

Les méthodes et les outils qui servent à l'évaluation d'impact sont nombreux et, dans le contexte particulier des occupations transitoires au Québec, il est pertinent de se concentrer sur ceux ayant trait à l'évaluation d'impact social. Dans le document qui suit, il y aura un retour sur les différents constats soulevés dans la courte synthèse que nous avons réalisée eu égard aux écrits qui traitent de concepts théoriques, de méthode d'évaluation d'impact et d'expérience sur les projets d'urbanisme/occupation transitoire*. Ensuite, il y aura une présentation des différentes démarches d'évaluation de projet déjà entamées par Entremise. Finalement, une nouvelle grille sera proposée afin qu'elle soit testée sur le terrain ainsi qu'un guide d'entretien.

* Miron, S., Rochefort, M. et Vaillancourt, M.-J. (2022). *Mesurer, accroître et pérenniser les retombées des projets d'occupation transitoire, Évaluation des projets d'occupation transitoire: Courte recension des écrits. [Rapport de recherche]*

L'évaluation du transitoire : une démarche en cours de développement

Les valeurs urbaines, sociales, économiques, symboliques et patrimoniales produites par l'urbanisme transitoire sont encore peu quantifiées et évaluées. Pourtant, l'évaluation des démarches d'aménagement est porteuse d'un enjeu central: « celui de pouvoir porter un regard objectif, nourri d'analyses et de données, sur les impacts du projet d'occupation transitoire sur un territoire donné à évaluer ». (de Bonet D'Oléon, 2021)

Bien que cela ne soit pas toujours appuyé sur des faits et des évaluations, cette occupation transitoire de certains lieux permettrait de répondre à plusieurs enjeux.

En ce qui a trait au lieu proprement dit, l'occupation permettrait de répondre efficacement et à moindres frais à des enjeux relatifs à l'entretien des bâtiments, à la sécurité des personnes pouvant légalement ou illégalement y accéder, au vandalisme, au vol de matériaux et aux risques d'incendie (Baillargeon et Diaz, 2020; Ville de Montréal, 2017b; Arab et Miot, 2020; Graham, 2012). En matière de patrimoine, elle permettrait de protéger et de mettre en valeur certains lieux (Adisson, 2017; Ville de Montréal, 2017a, 2017b; Théet, 2020) et de « générer des pratiques à court terme dans une perspective de valorisation symbolique, de réinvestissement social et de transformation spatiale à long terme » (Baillargeon et Diaz 2020).

Pour la communauté, ce type d'initiatives viserait, entre autres, « à réactiver la vie locale de façon provisoire, lorsque l'usage du site n'est pas déterminé ou que le projet urbain ou immobilier tarde à se réaliser » (IAU, 2018a).

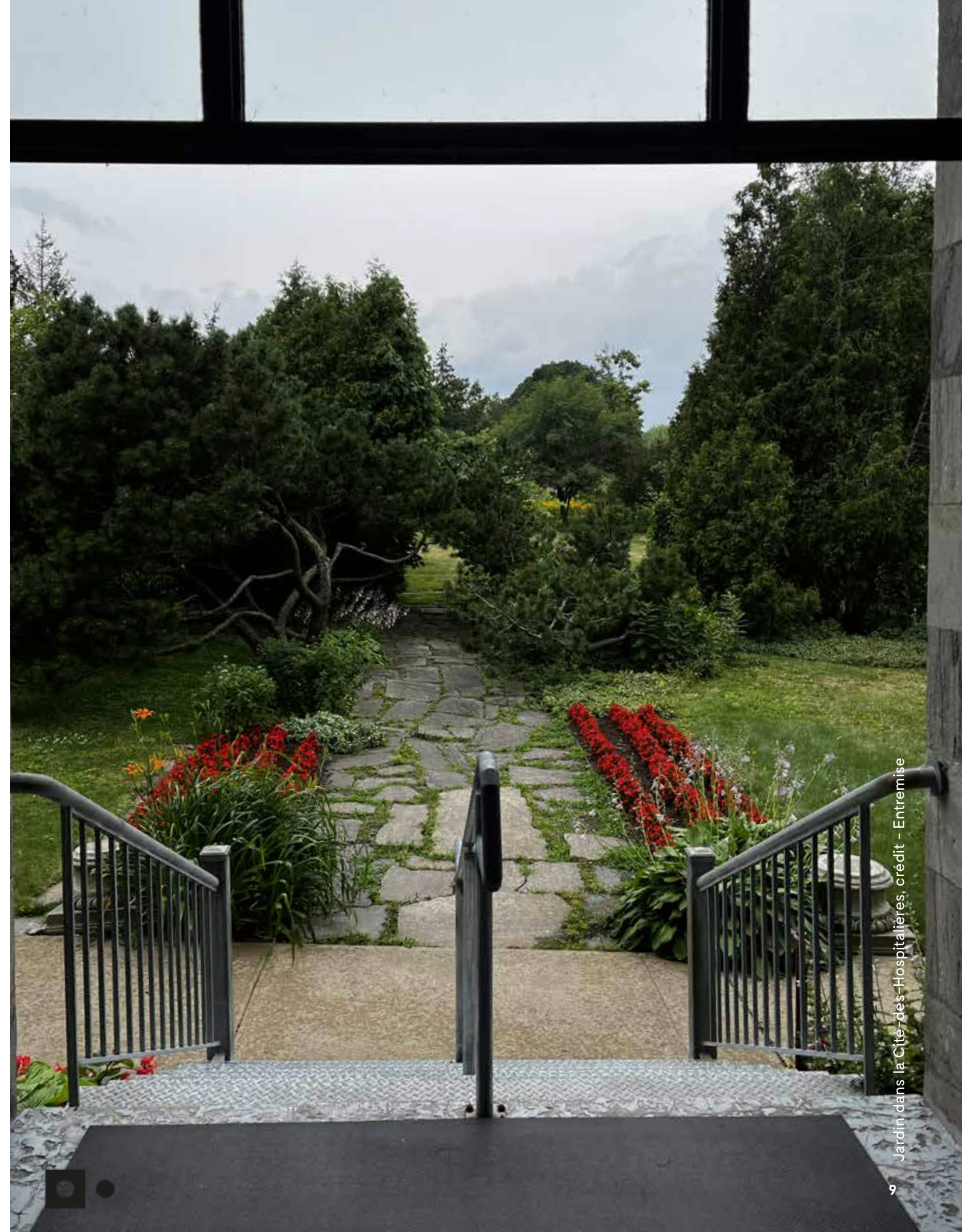
Pour les propriétaires publics et privés, l'occupation transitoire pourrait également augmenter la valeur d'un bien, à travers la conversion de la valeur d'usage créée par l'occupant (Adisson, 2017;). Ces retombées souhaitées ou réelles font en sorte que ce type d'initiatives est de plus en plus perçu comme un vecteur d'innovation et comme l'une des composantes à intégrer aux stratégies de requalification urbaine mises en place par les villes (Baillargeon et Diaz, 2020; Bishop et Williams, 2012; Colomb, 2012; Douay et Prévot, 2016; Mould, 2014; Pinard et Vivant, 2017; Ville de Montréal, 2017a, 2017b; Zielh et al., 2012).

Bien entendu, des effets négatifs peuvent également émerger de ce type de pratiques. Mentionnons, notamment, l'apparition et l'accélération possible d'un processus de gentrification (Baillargeon et Diaz, 2020; IAU, 2018b; Ville de Montréal, 2017b) ou d'exclusion de certaines populations plus marginalisées (Pinard et Vivant, 2017) ainsi que, dans certains cas, la captation de certaines ressources économiques au détriment des commerces ou des propriétaires avoisinants (Colomb, 2017; Madanipour, 2018).

Les études récemment produites sur le sujet s'accordent sur la création de valeur de l'urbanisme transitoire : gain économique pour les propriétaires, dynamiseur de vie urbaine pour les collectivités, locaux à bas prix et environnement créatif pour les occupants, accompagnement d'initiatives citoyennes pour les associations partenaires. Dans l'évaluation de l'atelier Approche.s! (2019), on note qu'il y a des bénéfices pour les liens et les interactions sociales qui se manifestent, dans certains cas, par l'échange de savoir-faire et de partenariats entre les structures occupantes. Il est aussi souligné des bénéfices pour l'inclusion sociale et professionnelle qui se traduit, entre autres, par des activités gratuites pour les jeunes et des rencontres d'informations ou des formations pour les demandeurs d'emploi (Atelier Approche.s!, 2019).

La question de la valorisation de ces impacts et de l'évaluation n'en est pourtant qu'à ses débuts. En effet, l'occupation transitoire a d'ores et déjà donné lieu à certains processus d'évaluation appliqués à différents projets. Mentionnons, à titre d'exemple, les évaluations réalisées pour le Projet Young à Montréal (Baillargeon, 2019) et pour le projet Les Grands Voisins à Paris (Plateau Urbain, 2018) ainsi que les 12 cas d'études répartis en France (10), aux États-Unis (1) et en Espagne (1) réalisés par l'Atelier Approche.s! (2019) . D'autres formes d'occupation temporaire dont la durée est plus limitée ont également été soumises à des processus d'évaluation comme le Open Doors Pilot, un programme en Angleterre (Ministry of Housing, Communities and Local Government, 2020). Ces différentes expériences d'évaluation proposent différentes grilles comprenant plusieurs indicateurs ainsi que certaines considérations de nature plus méthodologique.

Parmi les indicateurs considérés, notons, entre autres, ceux relatifs au lien social, à l'insertion professionnelle, à l'entretien des espaces, à l'inclusion sociale, à la gestion des travaux et au montage de projet. Quant aux considérations méthodologiques, on fait notamment référence à la méthode d'évaluation dite évolutive (Gamble, 2008; Meunier, 2013) qui s'inscrit dans la durée et qui suit l'évolution d'un projet afin de documenter sa mise en œuvre et permettre les rétroactions nécessaires à son amélioration en continu. Sont également évoqués certains principes qui permettent de mesurer l'impact social d'un acteur ou d'une organisation (CSESS, 2011), dont l'importance de considérer différents registres ou niveaux d'impacts (individuels, collectifs, territoriaux, etc.).





2. Retour sur la recension des écrits réalisée

La réalisation d'une courte recension des écrits a permis de mieux cerner les concepts et les définitions ainsi que les différentes méthodes et exemples appliqués entourant l'évaluation des impacts sociaux dans les projets en urbanisme transitoire. Les paragraphes qui suivent présentent une synthèse des principaux constats tirés de cette recension des écrits.

Constats

1er constat : Deux concepts clés qui guident l'utilisation de l'évaluation d'impact social soit l'entrepreneuriat en économie sociale et l'innovation sociale.

Entremise est une entreprise d'économie sociale qui s'intéresse à des alternatives innovantes d'occupation immobilière et en aménagement urbain en général. Leur projet vise à occuper un espace afin de tester des usages et/ou un modèle d'affaires pour y faire ressortir une vocation pérenne. Cette pratique est relativement récente et s'insère dans les principes de l'innovation sociale. Ainsi, ces deux dénominations qui caractérisent les activités d'Entremise mettent de l'avant l'importance de l'aspect social des projets de l'organisme et soutiennent en même temps l'utilisation d'une évaluation spécifiquement sur les impacts sociaux qui entourent ceux-ci.

2e constat : L'importance d'un lexique clair et adapté à l'évaluation de l'impact social d'un projet pour permettre d'avoir une cohérence entre les projets et leurs évaluations.

S'il existe plusieurs définitions de ce qu'est l'impact social d'un projet, celle qui semble la plus pertinente et la plus consensuelle consiste à définir l'impact social comme un effet à long terme dans la chaîne des résultats. Vu ainsi, l'impact social est le dernier maillon de la chaîne de valeur, la conséquence d'un processus mis en œuvre dans le cadre d'une intervention. Autrement dit, il s'agit du ou des effets qui correspondent à l'objectif global et à la finalité de l'action évaluée. Cet impact social doit être distingué des résultats à court terme ou intermédiaires.

La définition opérationnelle de l'impact social fait ressortir deux termes ayant une certaine importance, à savoir l'intention et la répercussion.

Intention

« À la base de l'évaluation de son impact social existe une intention permettant d'identifier la finalité recherchée ou les objectifs que l'on veut atteindre (ex. : obtenir davantage de fonds, pérenniser un programme, faire connaître la valeur de son organisation, valider la pertinence de ses actions). Cette intention de départ guidera l'ensemble de la démarche. Ainsi, on peut vouloir mesurer son impact social pour l'apprentissage, pour l'action, pour la redevabilité ou pour plus d'un élément. » (Fortin, 2018)

L'intention est donc la première étape qui permet de faire ressortir les objectifs de l'évaluation. Dans la pratique, le terme intention est synonyme du terme objectif. La définition de l'intention s'applique donc au terme objectif.

Répercussion

« La répercussion est un effet, une conséquence directe ou indirecte d'une action quelconque. Dans ce cas, une organisation tente de justifier, par exemple, que le travail accompli depuis un certain temps a permis de réduire telle dimension d'une problématique ou de contribuer (grandement ou en partie) au résultat voulu. [...] Cette répercussion doit donc être pensée de manière systémique et elle peut survenir à tout moment dans une démarche. » (Fortin, 2018)

Le tableau suivant permet de présenter d'autres notions pertinentes pour bien comprendre la chaîne de résultats entourant l'évaluation d'un impact social. Cette chaîne de résultats est fortement liée avec la méthode de la théorie du changement (ToC) et le modèle logique. S'inscrivant dans une vision à plus long terme, ces méthodes apparaissent les plus adaptées aux projets d'urbanisme transitoire.

La théorie du changement précise les différents changements qui doivent se produire au préalable pour que le changement ultime devienne possible. Le modèle logique vise, quant à lui, à fournir aux parties prenantes une feuille de route décrivant la séquence d'événements connexes reliant les objectifs aux résultats souhaités.

| Intrants (input) | Activités | Extrants (output) | Effets (outcome) | Impacts |
|--|-------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources (le capital ou les ressources humaines) investies pour réaliser les activités | Actions concrètes de l'organisation | Résultats tangibles des activités | Changements résultant des activités | Conséquences sociales, économiques, environnementales, imputables aux activités |

Figure 1. Tableau de la chaîne de résultat, Crédit: European Venture Philanthropy Association (EVPA), 2015

3e constat : Les choix méthodologiques sont déterminés par l'objectif de l'évaluation et les questions évaluatives associées

Pour choisir les méthodes, les outils et, à terme, les indicateurs à utiliser, non seulement les objectifs globaux de l'évaluation sont importants, mais également la prise en compte du cycle de vie du projet à observer.

Selon le TIESS, il est possible de discerner quatre perspectives, présentées dans le tableau ci-dessous, qui correspondent aussi à différentes « finalités » ou objectifs de l'évaluation. Ainsi, il est possible qu'un organisme s'intéresse à l'évaluation d'impact dans une (1) perspective de clarification et d'amélioration, (2) de reddition de comptes, (3) de démonstration de l'impact ou (4) dans une perspective de recherche. Ensuite, une fois l'objectif établi, certaines méthodes sont pertinentes pour permettre de parvenir à cette finalité recherchée.

| Finalité (selon le TIESS) | Méthodes |
|--|---|
| Perspective de clarification et d'amélioration | <ul style="list-style-type: none"> La théorie du changement (ToC) Évaluation évolutive (EE) |
| Perspective de reddition de comptes | <ul style="list-style-type: none"> La certification B Corp (B Corp) ISO/TS 37151 |
| Perspective de démonstration de l'impact | <ul style="list-style-type: none"> Social Return On Investment (SROI) |
| Perspective de recherche | <ul style="list-style-type: none"> L'analyse du cycle de vie (ACV) |

Figure 2. Tableau de l'organisation des méthodes en fonction de leur principale finalité selon le TIESS, Crédit: Samuel Miron (2022)

4e constat : L'objectif de l'évaluation d'impact se fait aussi en fonction des besoins des organismes.

Ces besoins se répartissent souvent en deux catégories (Panche et Molecke, 2019) :

1. les besoins d'améliorer leurs opérations pour renforcer leurs impacts et;
2. les besoins de prouver leurs impacts pour attirer les parties prenantes externes.

Selon une approche plus pragmatique de l'évaluation d'impact de Panche et Molecke (2019), on souligne que les ressources dédiées au projet, lors d'une phase d'expérimentation de l'innovation, demeurent rares ainsi les porteurs visent surtout à améliorer leurs actions à travers les rétroactions des "bénéficiaires". Ensuite, à mesure que les besoins de ressources financières et de soutien s'accroissent, le besoin de prouver le potentiel d'une innovation aux parties prenantes devient prédominant pour les organismes.

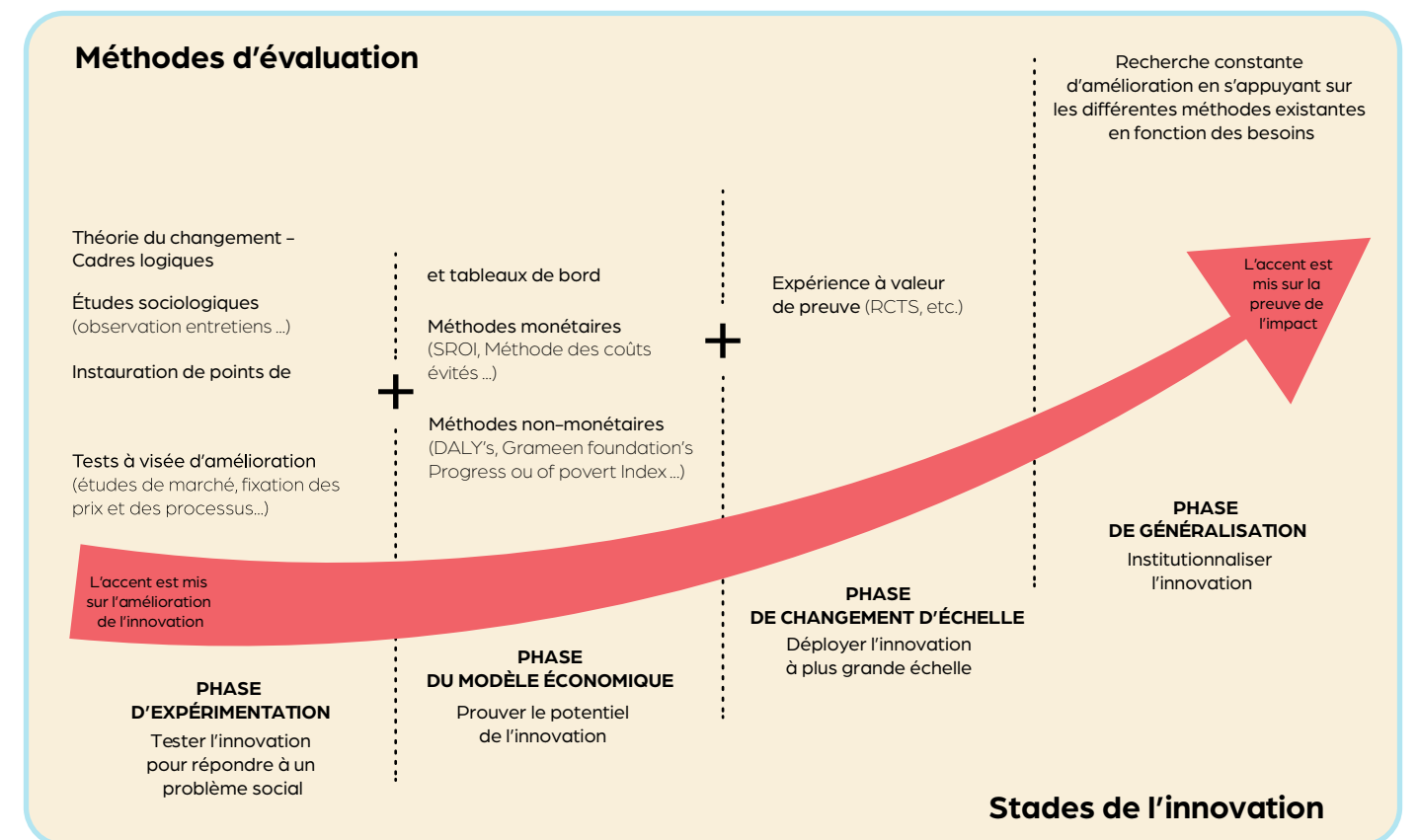


Figure 3. Adapter sa méthode d'évaluation d'impact social au cycle de l'innovation, Crédit: Panche A.-C. Molecke. G. (2019)



5e constat : L'importance de considérer les différentes parties prenantes et apprenantes.

Dans la recherche de l'atelier Approche.s !, les chercheurs soulignent que l'enjeu n'est plus de quantifier, mais de qualifier collectivement, avec toutes les parties prenantes, la valeur de l'impact. Cette démarche collective permettrait d'évaluer, qualifier, partager et reconnaître les impacts directs et indirects d'un projet sur les personnes et le territoire. Cette délibération permettrait également d'être source de négociation entre les parties prenantes d'un projet pour identifier les apports de chacun et faire valoir leurs différentes formes de contributions (marchandes ou non marchandes) dans un système de valeurs partagées.

Cette importance des différentes parties prenantes et apprenantes se manifeste dans l'approche méthodologique d'ISO/TS 37151. En effet, la spécification technique prend en compte au minimum trois perspectives, à savoir les résidents, les gestionnaires de la collectivité et l'environnement. Cette méthode peut servir pour déterminer des indicateurs pertinents pour la grille. En effet, l'identification des paramètres de performance des infrastructures civiques ou sociales se fait par le biais d'une approche par étapes comme suit : étape a) comprendre les perspectives des principales parties prenantes, étape b) identifier les besoins, étape c) traduire les besoins identifiés en caractéristiques de performance et étape d) identifier les indicateurs (méthodes de mesure et échelles de mesure).

Dans l'outil Commune Mesure de Plateau Urbain et l'étude-action faite par l'atelier Approche.s ! il est avancé que la qualification de l'impact social

est le fruit d'un processus d'interaction qui se base sur des relations directes et indirectes, prévues et imprévues entre des actions, des personnes et leur milieu. L'estimation de l'impact social est donc nécessairement collective et propre à un contexte. Ainsi, un projet d'occupation transitoire peut avoir des impacts dans les sphères personnelle, collective et territoriale. Ce constat soutient leur analyse de l'impact social qui passe par ces trois échelles.

Une réflexion similaire se retrouve dans le Guide d'évaluation des projets d'urbanisme transitoire élaboré par Taïka Baillargeon et le Collectif Ville Autrement. Les outils proposés combinent à la fois trois échelles d'évaluation, soit le bâtiment, le projet et le quartier, et trois différentes catégories d'acteurs, à savoir les propriétaires, les décideurs territoriaux et les porteurs de projet. On souligne que « si l'évaluation sert d'abord et avant tout au gestionnaire immobilier, il peut également servir à ces trois catégories d'acteurs ainsi qu'aux publics qu'ils desservent. C'est particulièrement le cas pour les décideurs territoriaux qui desservent à la fois les occupants des espaces transitoires et la collectivité locale des quartiers avoisinants (résidents, commerçants, organismes) ».

6e constat : Analyser l'impact social peut revenir à analyser le lien de causalité entre une action et les changements observés.

Pour l'atelier d'urbanisme Approche.s!, la mesure de l'impact social peut servir d'instrument de pilotage pour alimenter le bien commun. Ce constat s'appuie sur les travaux de la Fonda (2019) qui souligne que « la production de la valeur repose ainsi sur un circuit vertueux : la mobilisation des ressources communes permet de développer des activités sociales qui produisent à leur tour des réalisations et des résultats à impact social positif, contribuant à leur tour au développement des ressources communes et du bien commun. On comprend à travers ce raisonnement que l'action sociale n'est alors plus perçue comme un coût supplémentaire ou dans une logique de réparation mais comme une contribution au développement socio-économique, une contribution au bien commun ». (Approche.s!, 2019)

Or, pour l'atelier Approche.s ! les chaînes d'impact linéaires (une action générant des résultats puis des impacts) ne permettent pas de rendre compte des interactions avec l'environnement, des dynamiques rétroactives (en quoi une action est venue après coup jouer un effet de levier), ni même le processus, le contexte et tous les éléments déclencheurs qui ont permis d'obtenir des résultats non prévus, indirects ou encore des externalités induites. Ainsi, la valeur de l'impact social ne se définit pas à priori, mais de manière évolutive et multifactorielle.

Comme il est souligné dans la littérature, l'évaluation évolutive (EE) est appropriée « pour soumettre le processus d'innovation au test de la réalité » (Gamble, 2008). Puisque les projets qu'Entremise développent s'inscrivent dans l'innovation sociale, cette méthode semble pertinente. De plus, la Théorie du changement peut appuyer l'évaluation évolutive. L'approche évolutive suppose que tout modèle comporte des hypothèses et des zones d'incertitude. L'EE implique la mise à jour périodique du modèle, selon l'évolution des priorités et de la compréhension. En mode évolutif, le modèle logique n'est plus un instrument statique, on s'attend à ce qu'il change et qu'il évolue au fil du temps.

Le guide d'évaluation de Taïka Baillargeon et du Collectif Ville Autrement est un bon exemple pour souligner ce constat. En effet, ce dernier a été conçu pour permettre à Entremise de construire des évaluations sur mesure pour chaque projet et qui servirait également à outiller des partenaires intéressés à l'évaluation des projets. Afin d'assurer le potentiel de rétroaction, l'évaluation se veut de type évolutif et suit un projet dans son ensemble avant, pendant et après.



—
Avant de devenir un faubourg ouvrier, Griffintown a été l'objet de plusieurs décennies de guérillas entre les Iroquois des Cinq Nations et la Colonie de Montréal.

**Histoire
_transitoire**

3. Historique de l'évaluation d'impact chez Entremise

La réflexion sur l'évaluation d'impact est déjà entamée chez Entremise depuis un certain temps. Cela se reflète par différents travaux complétés ou en cours. Dans la section suivante, nous en présentons certains.

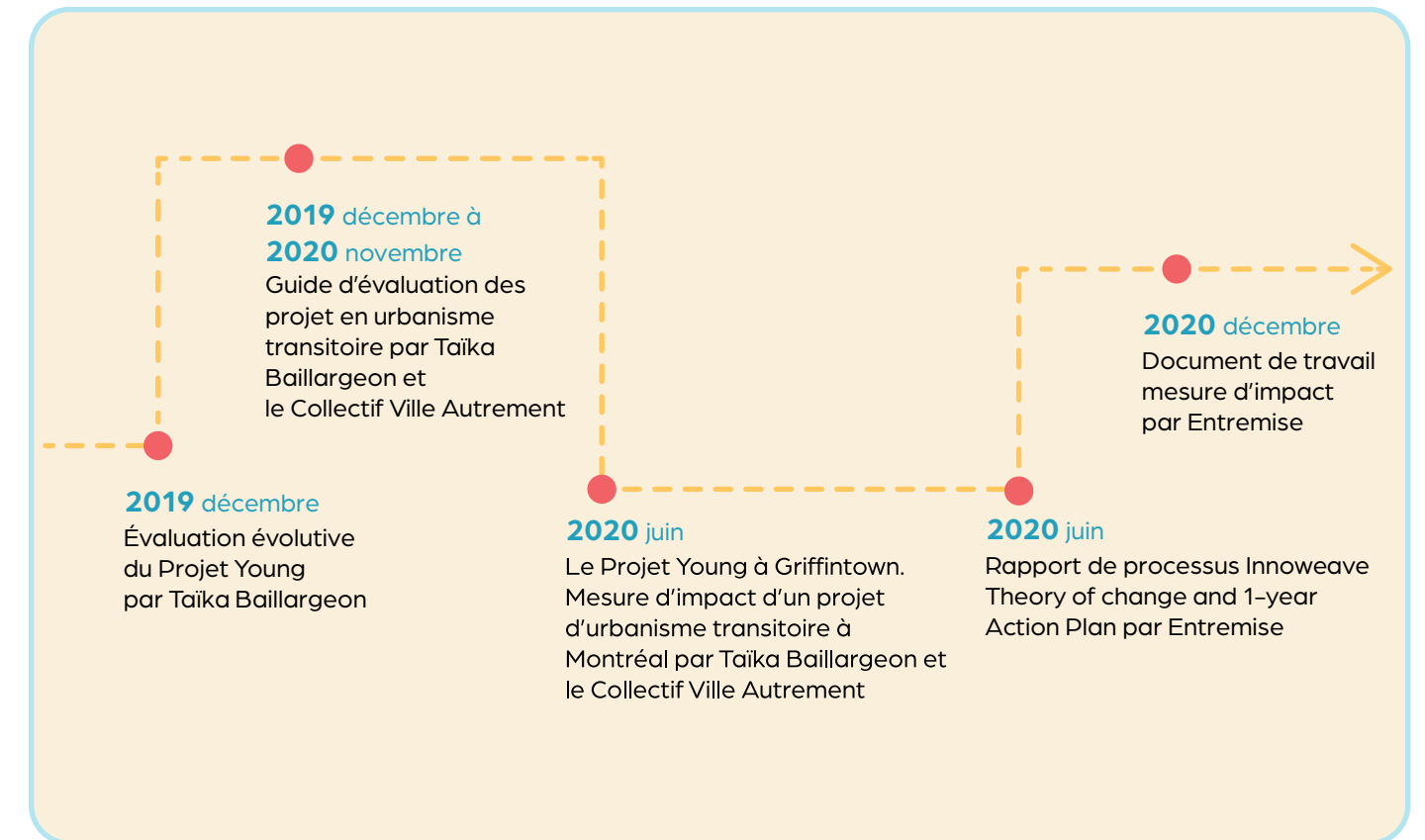


Figure 4. Ligne du temps des travaux portant sur l'évaluation d'impact, crédit: Samuel Miron (2022)



Taïka Baillargeon (2019, décembre), Évaluation évolutive du Projet Young,

Le Projet Young est l'occupation transitoire d'un hangar situé au 204 rue Young à Griffintown. Cet espace ouvert de 5000 pieds carrés était sous-occupé depuis plusieurs années en attente de sa destruction en vue d'y construire des logements. Il s'agit du premier projet d'urbanisme transitoire mené par la Ville de Montréal. Il s'est déroulé de mi-février 2018 au 31 décembre 2019. Pour les parties prenantes, il est apparu nécessaire de documenter le projet pilote afin d'en évaluer le succès, d'en faire ressortir les forces et les faiblesses et d'en analyser les impacts.



Le Projet Young dans Griffintown, Montréal, crédit, Entremise.

Mandat

La chercheuse Taïka Baillargeon, docteure en études urbaines et spécialiste du patrimoine vacant, a été mandatée par Entremise pour mettre en place un projet d'évaluation qui allait s'étendre sur toute la première année du Projet Young. Dès le départ, Entremise a fait valoir sa volonté de se rapprocher des méthodes d'évaluation évolutive proposées par son partenaire, la Fondation McConnell.

Description

« L'objectif de l'évaluation menée était de dresser un portrait des usagers du Projet Young et de documenter leur expérience afin de faire ressortir les forces et les faiblesses de l'habiter transitoire et de déterminer des méthodes et des outils qui permettraient d'améliorer l'espace occupé, la gestion de cet espace et l'expérience des occupants. »

La méthodologie mise en place reposait sur une collecte de données en trois temps :

1. Une observation continue de l'espace occupé, des usages et des échanges entre les occupants dans le projet;
2. Un portrait sociodémographique des occupants et un questionnaire mesurant leur satisfaction;
3. Un entretien semi-dirigé avec les occupants portant sur le Projet Young, la cogestion et les services d'Entremise.

À la fin du rapport, la chercheuse fait des recommandations pour les prochaines occupations transitoires.

Constats

Dans son rapport, on note que les occupants ont été satisfaits de leur expérience en général : « 90,7 % des occupants ayant répondu au questionnaire sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience au Young, contre 0 % qui sont peu ou pas satisfaits. De la même manière, 88,38 % de ces occupants sont satisfaits ou très satisfaits du travail d'Entremise au Projet Young » (p.6).

On souligne également que la gouvernance dans le projet reste à peaufiner puisque les rôles des occupants dans le bâtiment n'étaient pas très clairs. En effet, « [une] occupante affirme que lorsqu'elle est arrivée, elle ne comprenait pas la structure de gouvernance du projet [...] » (p.7). Comme exemple, on cite aussi le rôle de la Maison d'Innovation sociale (MIS) qui est parfois mitigé. La gouvernance est d'autant plus floue notamment par la mise en place d'un système de cogestion. En effet les entretiens soulignent que « Le poids de la cogestion est un sujet qui est souvent revenu, dans le questionnaire comme dans les entretiens. On remarque que dès la première rencontre de co-design, certains usagers sont beaucoup plus pros actifs que d'autres. Cette inégalité demeure tout au long de la première année et provoquera certaines tensions auprès des participants » (p.20)

Un autre constat est que le projet a un fort impact pour le réseautage professionnel : « 86,1% des répondants au questionnaire affirment que le Projet Young leur a permis de développer de nouveaux contacts professionnels pertinents » (p.17). Ainsi, « plusieurs occupants ont profité de cette nouvelle communauté pour créer des liens d'affaires ou simplement pour échanger sur leur expérience organisationnelle ou entrepreneuriale » (p.23).

Enfin, le projet a aussi permis d'accéder au secteur de Griffintown à cause de son prix abordable : « [Tous] les répondants ont souligné que le prix du loyer s'était avéré absolument essentiel pour eux. Grâce à ce loyer abordable, plusieurs initiatives reconnaissent avoir pu développer de nouveaux projets et/ou employer davantage de personnel » (p.22).



Taïka Baillargeon et Collectif Villes Autrement (2020, novembre), Guide d'évaluation des projets en urbanisme transitoire

Ce guide d'évaluation a d'abord été confié en 2019 par Entremise à Taïka Baillargeon puis a été revu et corrigé par Sylvain Lefebvre et Jérémy Diaz du Collectif Villes Autrement en 2020.

Mandat

« Ce guide d'évaluation vise à outiller Entremise dans l'évaluation de ses projets d'urbanisme transitoire » (p.2). Le guide propose une méthodologie d'évaluation qui « [...] sert à examiner le projet sous tous ses angles en lien avec les objectifs initialement poursuivis par le gestionnaire et ses partenaires. Par le biais de ce processus d'évaluation, Entremise souhaite assurer le bon fonctionnement de ses projets et mettre à l'épreuve les objectifs visés par l'urbanisme transitoire. Mais, il s'agit également pour l'organisme de mesurer les impacts, ou les effets, du projet sur les initiatives qui occupent l'espace, sur le bâtiment occupé et sur le quartier d'insertion » (p.3).

Description

Le guide est divisé en deux parties : un guide méthodologique et une boîte à outils. La méthode proposée par les chercheurs à la suite des discussions menées avec Entremise est « une structure qui s'apparente à l'évaluation évolutive, et ce, surtout en ce qui concerne l'analyse du bâtiment et l'analyse du projet ».

Le guide divise l'analyse en trois échelles d'évaluation et cinq thématiques. Les trois échelles d'évaluation sont : le bâtiment, le projet et le quartier. Ceux-ci sont caractérisés comme suit :

1. Le bâtiment « réfère aux différents changements et effets qui concernent le site occupé. [...] À cette échelle seront essentiellement considérés les travaux et les aménagements mis en place au cours du projet » (p.4).
2. Le projet « tient plutôt compte du fonctionnement interne, de la communauté des occupants, des activités et de la programmation offerts » (p.4).
3. Le quartier « vise surtout à mettre en lumière la relation entre le projet et son secteur d'insertion. L'évaluation ne se réfère donc pas forcément aux limites administratives du quartier d'accueil, mais plutôt au voisinage et, de manière plus générale, à la zone d'influence du projet ». (p.4)

L'évaluation recoupe également cinq grands thèmes fondamentaux présentés ci-dessous:

1. «Gouvernance : On s'intéresse ici à l'organisation, à la prise de décision ainsi qu'au développement du projet.
2. Économie : On s'intéresse ici aux impacts économiques et du projet sur les initiatives occupantes et sur le quartier.
3. Urbain : On s'intéresse ici aux objectifs urbanistiques de l'urbanisme transitoire. On fait ressortir les transformations morphologiques qu'engage cette pratique.
4. Social : On s'intéresse ici aux objectifs sociaux de l'urbanisme transitoire. On évalue notamment les liens entre les occupants et la communauté, l'accessibilité et l'abordabilité du site et de la programmation offerte.
5. Environnemental : On s'intéresse ici aux objectifs environnementaux de l'urbanisme transitoire, mettant en lumière les différentes actions entreprises à cet effet. » (p.4)

Les acteurs qui, selon les chercheurs, sont concernés par l'évaluation seraient le gestionnaire (Entremise), les propriétaires, les décideurs territoriaux et les porteurs de projet à visée sociale et culturelle. On note aussi que « dans ce contexte, si l'évaluation sert d'abord et avant tout au gestionnaire, il peut également servir à ces trois catégories d'acteurs ainsi qu'aux publics qu'ils desservent » (p.5).

La collecte de données et l'analyse doivent être adaptées selon le cas. Selon les chercheurs, l'évaluation se veut « évolutive », ce qui implique que l'évaluation suit le projet dans son ensemble (avant, pendant et après).

Le guide propose d'utiliser pour la collecte des données primaires (informations sur les comportements non-verbaux, évaluer la satisfaction des porteurs de projets et dresser un portrait des occupants, etc.), une grille d'observations (qualitative et quantitative), un questionnaire (quantitatif et qualitatif), des entretiens (analyse du discours, qualitative) et une fiche de projet comprenant les données clés (quantitatif). Pour les données secondaires (établir les contextes conflictuels, relever les incidences conflictuelles qui ne sont pas relevées à l'interne, etc.), on propose d'utiliser les groupes de discussion (analyse du discours - qualitative) et une revue de presse et documentaire (analyse qualitative).

La partie sur les outils d'évaluation des projets d'urbanisme transitoire sert principalement à présenter la logique d'évaluation, la marche à suivre et les outils conçus pour y arriver.

Constats

Le document se présente comme un ensemble de fiches présentant des critères et des indicateurs servant à outiller l'évaluateur dans la mise en place de son programme d'évaluation. Ces fiches sont identifiées selon leurs échelles d'évaluation et les thématiques retenues et sont conçues de manière à ce que l'évaluateur puisse sélectionner, avec Entremise et ses partenaires, les indicateurs les plus pertinents pour évaluer un projet dans un temps donné.



Taïka Baillargeon et Collectif Villes Autrement (2020, juin), Le Projet Young à Griffintown, mesure d'impact d'un projet d'urbanisme transitoire à Montréal

En 2018, le professeur Sylvain Lefebvre, Taïka Baillargeon et le doctorant, Jérémy Diaz mènent une recherche pour évaluer les impacts de la première expérience de co-gestion d'occupation transitoire menée par Entremise dans un bâtiment vacant de la Ville de Montréal (le bâtiment Young). Ce travail va de pair avec l'évaluation évolutive faite par Taïka Baillargeon en décembre 2019 qui traitait surtout de l'expérience des usagers du Projet Young.

Mandat

De février 2018 à 2020, le travail des chercheurs a consisté, d'une part, à réaliser une revue de littérature sur certains thèmes pertinents aux problématiques transitoires (n°01 des cahiers du Collectif Villes Autrement) et, d'autre part, à évaluer l'impact du projet Young dans son quartier d'insertion. Il est important de mentionner que le Collectif Ville Autrement (CVA) a lui-même déterminé les objectifs de l'étude.

Description

Le document fait une présentation du Projet Young, de ses occupants et de son environnement immédiat, soit le quartier Griffintown. Pour ce faire, une méthodologie qualitative a été choisie pour explorer les retombées sociales, économiques et urbanistiques de l'opération. Trois stratégies de collecte de données ont été utilisées : l'observation du quartier d'insertion, les entretiens semi-dirigés avec onze acteurs clés et les questionnaires menés auprès des voisins au projet.

Constats

La recherche soulève quelques impacts en matière économique, sociale et urbanistique. Elle se conclut par quelques recommandations.

Les impacts économiques sont perceptibles par la création d'un petit bassin de consommateurs fréquentant quotidiennement le quartier. « En 2019, lorsqu'il a été demandé aux occupants la fréquence d'utilisation des services offerts dans le quartier, 50% ont répondu les utiliser seuls, avec des visiteurs ou des clients » (p.28). On note toutefois que « la plupart des commerçants interrogés qui connaissaient le projet regrettent d'ailleurs de ne pas avoir eu l'occasion de développer des relations d'affaires avec les occupants du [Projet] Young » (p.29). La recherche constate également qu'il y a certaines collaborations inaccomplies avec les acteurs du Quartier de l'innovation. Cependant, durant les

entretiens menés auprès d'un résident du quartier, on note que « l'orientation des acteurs du Projet Young vers le Quartier de l'innovation a davantage nuit que profité au déploiement du Projet Young et à son ancrage territorial dans le secteur » (p.29). En effet, toujours selon le résident le quartier de l'innovation est tellement présent dans la « sphère médiatique » que les gens se sont désintéressés et ont donc cru que le Projet Young s'inscrit dans ce projet et n'ont donc « pas porté l'attention nécessaire » (p.29).

Concernant les impacts sociaux, on souligne un décalage entre les projets menés par les occupants et la demande locale des résidents : « un acteur de l'arrondissement affirme que les projets qui ont été choisis n'étaient pas des projets qui répondaient aux besoins actuels de la population locale » (p.30). Les chercheurs constatent aussi que l'espace est faiblement ouvert sur le quartier par sa faible participation citoyenne : « [...] Au final, un seul événement a véritablement rassemblé des résidents du quartier et de l'Arrondissement Sud-Ouest » (p.32). Néanmoins le projet est considéré comme une belle initiative : « Plusieurs résidents et commerçants qui connaissaient le projet nous ont rapporté que ce type de projet était important pour améliorer l'image de Griffintown auprès des Montréalais » (p.38).

Les impacts urbanistiques constatés dans la recherche sont peu notables sur la morphologie du quartier*, malgré les tentatives d'aménagement par les occupants. « D'une manière générale, les personnes interrogées n'ont pas perçu une grande différence morphologique notable à l'échelle du bâtiment et de la rue Young depuis la mise en œuvre du projet en 2018 » (p.40).

Tout en soulignant que le projet a permis d'accéder à une certaine reconnaissance accrue des occupations transitoires, les chercheurs proposent quelques recommandations qui « s'adressent particulièrement [à] celles et ceux qui souhaitent mettre en œuvre des projets d'occupation transitoire au Québec et au Canada ». Parmi ces recommandations, on retrouve notamment que « les prochains projets d'urbanisme transitoire de bâtiments vacants ne visent pas seulement une occupation temporaire des immeubles (patrimoniaux) vacants à des fins publiques, communautaires ou entrepreneuriales » (p.53). Les chercheurs proposent également onze actions qui touchent différents moments dans le projet (avant, pendant et après), dont « définir des objectifs communs et une méthode d'évaluation désirée ». On soutient que l'élaboration d'une méthode d'évaluation des impacts du projet sur le quartier est indispensable pour permettre un suivi et effectuer des ajustements si nécessaire.

* Dans l'étude, on souligne qu'il y a « peu de différences morphologiques ». Le terme morphologique est utilisé dans la recherche menée par Taïka Baillargeon et le Collectif Ville Autrement. Le terme aménagement aurait été préférable puisqu'il s'agit principalement de cela.

Le Projet Young à Griffintown

Mesure d'impacts d'un projet d'urbanisme transitoire à Montréal



02



Entremise (2020, juin), Rapport de processus Innoweave, Theory of Change and Year-1 Action Plan

Ce rapport a été créé dans le cadre du Innoweave's Impact and Strategic Clarity program. Accordé par la fondation McConnell, ce programme a aidé Entremise à définir sa Théorie du changement (ToC) et un plan d'action annuel correspondant. Ce document bilingue présente la recherche, le processus et les conclusions qu'Entremise tire de cet exercice. Contrairement aux trois documents précédents, ce rapport a été conçu à l'interne et ne s'appuie pas sur un cas en particulier, mais vise plus spécifiquement l'organisation dans son ensemble. En effet, Innoweave est un organisme « [d'accompagnement] en innovation sociale aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif établis au Canada pour les aider à peaufiner leur orientation et améliorer leur rendement » (Innoweave, n.d.).

Ce document montre qu'il y a une réflexion plus approfondie d'Entremise concernant l'évaluation d'impact. En effet, la ToC est une étape importante pour la mise en place d'une démarche d'évaluation.

Mandat

Ce programme a aidé Entremise à définir sa Théorie du changement (ToC) et un plan d'action annuel correspondant. (1-Year Action Plan). Le but d'Entremise est de « transformer l'espace en vue d'un impact social et veiller à ce que la construction de la ville soit inclusive et durable [traduction libre] » et, pour y parvenir, Entremise utilise une méthode qu'ils nomment « l'occupation communautaire transitoire (OCT), telle qu'elle est définie par des valeurs communautaires [comme] la transparence, la confiance, l'inclusion et la durabilité, tout en évitant le provisoire pour lui-même [traduction libre] ». Leur plan d'action annuel a pour but d'améliorer leur impact dans ces valeurs communautaires.

Description

Le rapport est divisé en quatre parties en plus d'avoir un court glossaire sur des concepts en lien avec l'urbanisme transitoire. La première partie contextualise la problématique de la vacance et souligne les effets de ce phénomène sur la ville et les acteurs. La seconde partie présente brièvement les concepts qui serviront à définir la Théorie du changement (ToC) d'Entremise. On y présente également plusieurs versions de travail. La troisième partie est la description du processus de validation qui comprend une première application sur le Projet Young et des séances de travail avec les parties prenantes et les partenaires. La dernière partie présente le Plan d'action 2020 d'Entremise. Ce plan consiste à faire ressortir les principaux défis de l'organisme répartis en cinq thèmes :

- Convaincre
- Défi communication et reconnaissance du rôle de l'intermédiaire
- Cadre légale
- Modèle d'affaire
- Humain

Constats

Le résultat de la démarche se concrétise principalement par la création d'un tableau servant à résumer la Théorie du changement d'Entremise. La visée à long terme (10 ans) poursuivie est d'aller « vers un système immobilier inclusif et durable ». Notons que, dans le glossaire, il est précisé que cette vision est définie comme « [un système immobilier] où les communautés marginalisées et à faibles revenus bénéficient d'un accès égal à l'espace et où les ressources existantes sont protégées pour les générations futures, y compris le parc immobilier et les matériaux de construction anciens [...] [traduction libre] ». Les différents changements qui doivent se produire au préalable sont énoncés dans le document et consistent en « [la] création de cadres pour l'occupation transitoire, [la] création d'actifs communautaires transitoires autogérés et [à la] création d'actifs communautaires pérennes biens communs ».

La mission d'Entremise est présentée dans le document comme suit: « Entremise transforme les espaces sous-utilisés en actifs pour le bien commun.»

Ensuite les valeurs qui guident l'organisme sont défini ainsi:

- **Préservation** : Préserver la richesse implicite et l'esprit des lieux
- **Durabilité** : Les interventions sont réalisées dans une optique de réutilisation des matières et des connaissances
- **Transparence** : Des processus et des données ouvertes
- **Inclusivité** : Des projets qui incluent des personnes de différentes origines culturelles et socio-économiques

Pour permettre d'arriver aux résultats énoncés précédemment trois méthodes sont présentées.

La première est **Activer**, celle-ci consiste à :

- Analyser le site et développer une stratégie transitoire
- Signer une entente d'occupation temporaire
- Sécuriser l'espace pour l'occupation transitoire
- Lancer un appel à candidatures et sélectionner les occupants

La deuxième est **Habiter** et consiste à :

- Animer les chantiers d'aménagement participatifs
- Structurer une gouvernance démocratique et collective
- Accueillir des initiatives locales
- Documenter et analyser l'impact

La troisième est **Transiter** qui consiste à :

- Promouvoir les impacts et un plan de transition
- Signer une entente de transition avec le propriétaire
- Accompagner le projet vers une suite pérenne
- Léguer toutes les responsabilités aux futurs occupants

Il est important de souligner que cette version a été modifiée plusieurs fois tout comme les valeurs, notamment lors de la refonte du site internet, et à chaque travail sur la mesure d'impact.



Entremise (2022, décembre), Mesure d'impact Entremise, Document de travail

Le document présente une approche stratégique qui s'enlève sur l'évaluation évolutive et sur les documents produits précédemment par le Collectif Ville Autrement. Ce dernier offre un tableau pour permettre la mesure d'impact des projets d'occupation transitoire.

Mandat

Le document souligne le besoin de réactualisation de l'évaluation de la mesure d'impact. Pour Entremise, l'importance de l'évaluation d'impact est justifiée ainsi:

« La mission, la vision et les projets d'Entremise s'inscrivent dans le courant actuel de réalisation de projets innovants à "fort impact" (social, environnemental, économique). Afin de rendre compte des différents types d'impact des projets d'occupation transitoire à vocation sociale que notre organisme développe, nous désirons réaliser des bilans démontrent principalement les effets positifs de ces derniers (sous forme qualitative et quantitative) » (p.2)

Description

Le document actualise la Théorie du changement présentée précédemment et suggère une grille d'évaluation pouvant servir à mesurer divers impacts. Eu égard aux différents documents présentés précédemment :

- Le changement désiré par Entremise qui consiste à aller « vers un système immobilier inclusif et durable » ne change pas;
- La mission est légèrement modifiée et se lie maintenant comme ceci : « Entremise transforme les espaces vacants et sous-utilisés en actifs communs pour des villes plus justes, durables et résilientes »;
- La valeur de transparence n'est plus incluse dans cette version à la suite des différents travaux de recherche;
- Les impacts sont maintenant regroupés autour de trois axes (la communauté, le patrimoine et l'environnement);
- Les méthodes pour permettre d'arriver à des résultats ont été modifiées par : 1. Activer et sensibiliser, 2. Développer et opérer et 3. Pérenniser
- Les catégories d'évaluation se basent maintenant sur 3 échelles d'intervention sur lesquelles les projets d'Entremise peuvent avoir un impact: les occupants, le cadre bâti et le quartier.

Les trois axes d'impacts sont défini par Entremise ainsi:

- «Axe 1 - Communauté : La communauté est définie par l'écosystème social, économique et culturel du quartier d'insertion et par les occupants des espaces transitoires.
- Axe 2 - Patrimoine : Le patrimoine est défini par ce que nous souhaitons collectivement conserver et valoriser pour le bénéfice des générations futures. Il peut s'agir du patrimoine matériel ou immatériel.
- Axe 3 - Environnement : Le développement durable vise particulièrement une gestion sensible et écoresponsable de l'existant.»

Chacun de ces axes comprend un certain nombre d'objectifs qui définissent plus concrètement comment Entremise souhaite avoir un impact.

Axe d'impact : la communauté.

- Accroître la participation citoyenne dans le développement de projets immobiliers.
- Offrir des espaces abordables aux organismes de l'économie sociale.

Axe d'impact : Le patrimoine

- Valoriser l'esprit du lieu.
- Faire connaître le patrimoine.
- Faire vivre le patrimoine.

Axe d'impact : L'environnement

- Valoriser le cadre bâti, le site et les matériaux existants.
- Favoriser une mise à niveau agile, la maintenance et la réparation.
- Favoriser la réutilisation, le réemploi et la mise en commun.

Chacun de ses axes comprend également trois échelles d'intervention et, par conséquent, d'évaluation. Ces trois échelles se définissent ainsi :

- Occupants : Les groupes et individus qui utilisent les espaces offerts à court terme ou à long terme ainsi que leurs façons d'utiliser ces espaces.
- Bâti, aménagements et sites : Le bâtiment (sa structure, son enveloppe externe et ses aménagements intérieurs) ainsi que le site dans lequel le projet s'inscrit.
- Quartier: Le contexte urbain du projet ainsi que l'écosystème social, économique et culturel du secteur d'insertion

Ces trois échelles d'intervention regroupent plusieurs indicateurs faisant référence aux informations précises qu'Entremise souhaite comptabiliser ou évaluer afin de mettre en lumière les impacts de ses projets. À titre d'exemple, pour l'axe communauté et l'échelle occupant, les indicateurs suivants sont énoncés :

- Nombre d'organismes bénéficiant d'un espace
- Type d'organismes occupant l'espace
- Prix des espaces
- Durée de l'occupation





VERS UN SYSTÈME IMMOBILIER INCLUSIF ET DURABLE

Théorie du changement d'Entremise

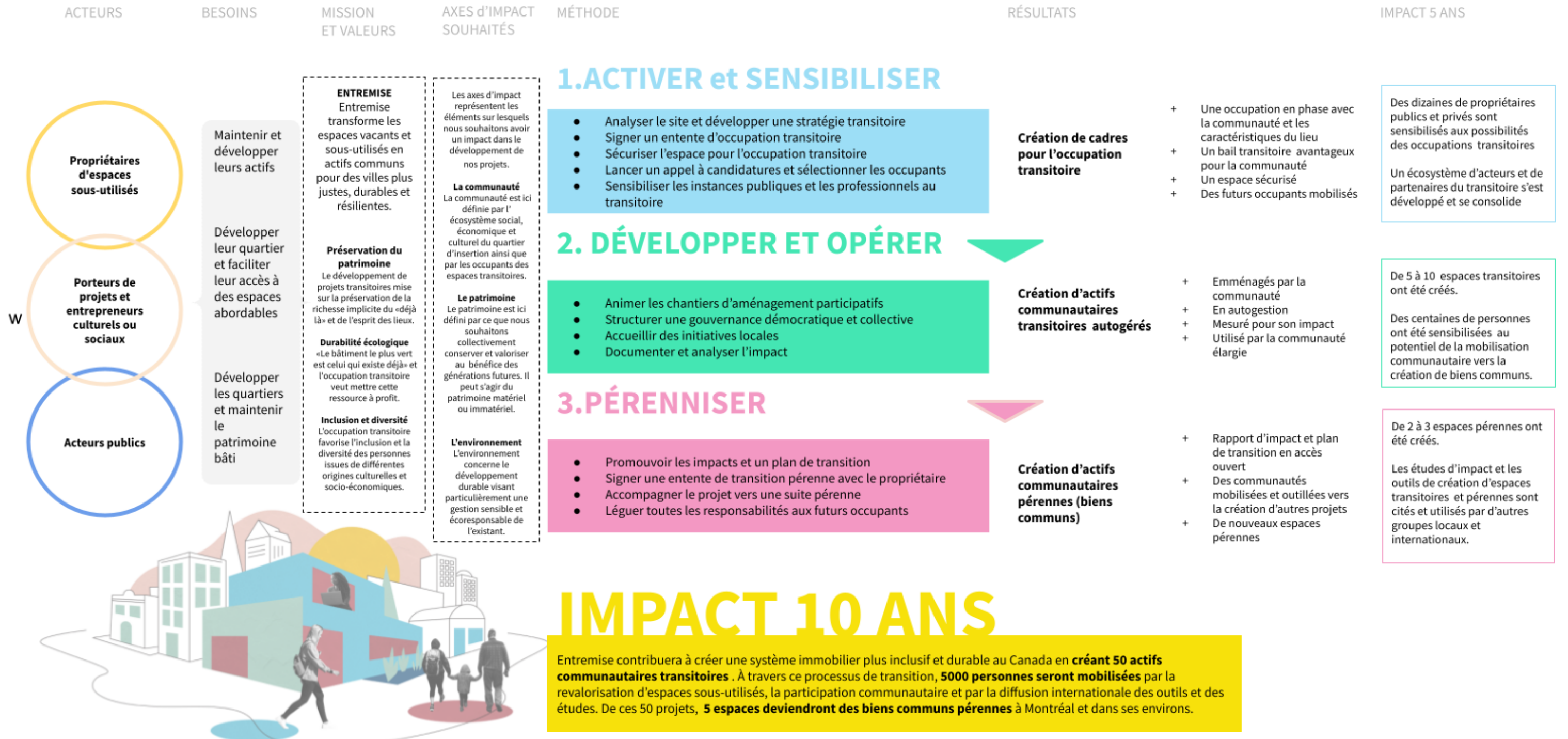


Figure 5. Tableau de la théorie du changement par Entremise, crédit : Entremise



Extrait de l'ancienne grille

| Axe 1 – Communauté | | | | | |
|---|--|---|---|--|--|
| La communauté est ici définie par l'écosystème social, économique et culturel du quartier d'insertion ainsi que par les occupants des espaces transitoires. | | | | | |
| Objectif 1 – Accroître la participation citoyenne dans le développement de projets immobiliers collectifs | | | | | |
| Catégorie occupant | | Catégorie quartier | | Catégorie bâti et aménagement | |
| Indicateur | Livrable | Indicateur | Livrable | Indicateur | Livrable |
| Nombre d'occupants qui répondent directement à un besoin identifié | Identifier les besoins et calculer le nombre d'occupants | Nombre d'organismes du secteur sollicités dans la cartographie des besoins | Comptabilisation des organismes du secteur sollicités dans la cartographie des besoins | Est-ce que les aménagements sont de qualité? | Comptabiliser et décrire les aménagements en place |
| Transparence, ouverture et démocratie de la gouvernance | Identifier les outils permettant la transparence et le processus démocratique dans le projet | Nombre d'organismes sollicités qui ensuite participe au projet transitoire | Comptabilisation des organismes du secteur sollicités pour participer au projet | Est-ce que les aménagements répondent aux besoins des occupants? | Recenser les aménagements pouvant répondre aux besoins des occupants |
| Transparence, ouverture et démocratie du processus de sélection des occupants | Identifier les outils permettant la transparence et le processus démocratique dans la sélection des occupants | L'espace est-il actuellement ouvert au public ? Dans quelle mesure ? L'était-il avant? | Info sur les heures d'ouverture, la diffusion du message, l'évolution de l'ouverture de l'espace. | | |
| Diversité d'acteurs pouvant interagir avec le gestionnaire de projet | Comptabiliser le type d'acteurs pouvant interagir avec le gestionnaire ou le comité de gestion | Qu'est-ce qui a été aménagé sur le site (intérieur et extérieur) pour faciliter l'accessibilité au site et en assurer l'ouverture | Photo des aménagements facilitant l'ouverture de l'espace au grand public | | |
| Type de communications et nombre d'échange pour chaque outil | Comptabiliser les outils de communication et le nombre d'échange permettant d'accroître la participation citoyenne | | | | |

Figure 6. Exemple de tableau de l'ancienne grille d'évaluation d'impact par Entremise, crédit: Samuel Miron (2022)



4. Forces et faiblesses des travaux d'évaluation déjà réalisés

Évaluation évolutive du Projet Young

L'évaluation évolutive du Projet Young a permis d'avoir un portrait de l'expérience vécue par les occupants. Toutefois, l'évaluation d'impact social prend en compte d'autres échelles qui ne sont pas ici considérées. Par ailleurs, l'aspect évolutif n'a pu être clairement exprimé dans la méthodologie, ce qui ne permet pas de bien comprendre comment l'évaluation est adaptée au processus d'innovation.

Guide d'évaluation des projets en urbanisme transitoire

Le guide d'évaluation développé par Taïka Baillargeon et le Collectif Villes Autrement offre une profondeur d'analyse intéressante puisque le guide divise l'analyse en trois échelles d'évaluation (le bâtiment, le projet et le quartier) et en cinq thématiques (gouvernance, économie, urbain, sociale et environnementale). Avec une structure qui s'apparente à l'évaluation évolutive, le guide permet potentiellement de concevoir une évaluation faite sur mesure pour chaque projet. Cependant, la grille proposée demande trop de ressources pour un OBNL comme Entremise. De plus, la finalité n'est pas clairement indiquée, ce qui rend certains indicateurs moins pertinents.

Le Projet Young à Griffintown. Mesure d'impacts d'un projet d'urbanisme transitoire à Montréal

Cette recherche a permis de soulever certaines retombées sociales, économiques et urbanistiques. Ces échelles d'impact semblent plus alignées avec ce qui a été mentionné dans la littérature. Cette recherche note des constats intéressants pour accroître les impacts des projets d'occupation transitoire dans leur quartier. Cependant, comme le Projet Young « n'a jamais été présenté comme un projet qui devait

répondre formellement aux besoins de son quartier d'insertion » (p.30), ce qui soulève l'importance de bien annoncer l'objectif du projet et de l'évaluation ou d'arrimer l'évaluation en fonction des objectifs du projet.

Rapport de processus Innoweave, Theory of Change and Year-1 Action Plan

La force de ce rapport est de proposer une Théorie du changement (Toc) adaptée à Entremise. Il s'agit d'une étape primordiale pour l'évaluation d'impact social. Un autre force du rapport est qu'il exprime bien le lien entre les acteurs et leurs besoins, les missions et les valeurs d'Entremise ainsi que les impacts désirés. Toutefois, il manque d'explication sur les méthodes qui sont nommées comme (1) activer, (2) habiter et (3) transiter ce qui laisse place à l'interprétation et rend nébuleuse la compréhension des moyens pour parvenir à des résultats.

Mesure d'impact Entremise. Document de travail. [grille actuelle]

Dans ce document de travail, les axes, les objectifs et les catégories sont bien établis, mais ceux-ci restent incomplets et encore à approfondir. Il y a aussi certains concepts comme « l'esprit du lieu » ou « la mise à niveau agile » qui ne sont pas définis. Cela laisse place à l'interprétation et pourrait donner des résultats différents selon l'évaluateur ou les parties prenantes. De plus, le rôle des différents acteurs présentés dans la ToC n'est pas présent dans la grille, ce qui rend difficile l'implication de ceux-ci dans l'évaluation.



5. Proposition d'amélioration possible

Le stage de recherche mené à l'été 2022 avait pour objectif de poursuivre la réflexion sur l'évaluation des projets d'occupation transitoires afin de mesurer, d'accroître et de pérenniser leurs retombées. Cette réflexion est en continuité avec les travaux déjà réalisés par Entremise et est supportée par des éléments théoriques issus de la recension des écrits réalisée en lien avec l'évaluation d'impact social et l'urbanisme transitoire*.

Éléments à retenir des travaux précédents

Eu égard aux travaux précédents, certains éléments ont été jugés opportuns pour la suite, soit :

- Les trois axes d'impacts (Communauté, Environnement, Patrimoine) et leurs définitions qui découlent de la Théorie du changement (ToC) élaborée par Entremise;
- La division des acteurs en catégories (les propriétaires, les décideurs territoriaux et les porteurs de projet);
- Les différentes échelles d'intervention (les occupants, le cadre bâti et le quartier.).
- Le principe d'évaluation évolutive et faite « sur mesure » étant donné la nature des projets d'occupation/urbanisme transitoire.

Éléments théoriques considérés

À la suite de la recension des écrits sur l'évaluation d'impact social, certains éléments théoriques sont ressortis. Ceux-ci permettent de justifier les choix des différents termes et méthodes choisis pour l'évaluation d'impact social des projets d'occupation transitoire.

Les étapes proposées par le TIESS

Afin de bien appuyer la démarche d'évaluation, les quatre premières étapes proposées par le TIESS pour mesurer l'impact ont été jugées plus que pertinentes. Ces étapes sont :

- 1. Définir les objectifs de l'évaluation.** Pour Entremise, cette évaluation a pour but d'améliorer leur action sous forme de rétrospection à l'interne et pour leur bilan de projet et aussi de mesurer et faire rayonner les impacts des projets d'occupation transitoire.
- 2. Choisir la méthode et l'approche.** Ici, le choix est d'utiliser la Théorie du changement (ToC) déjà faite par Entremise et de concevoir une grille d'évaluation qui peut également être utilisée comme feuille de route dans la durée de vie du projet.

- 3. Identifier et impliquer les parties prenantes de l'activité à évaluer.** Les acteurs ciblés sont ceux déjà identifiés préalablement par Entremise, soit les occupants, les propriétaires, les partenaires/collaborateurs et les riverains/usagers.
- 4. Identifier les effets recherchés et les indicateurs.** Les trois axes identifiés (Communauté, Environnement et patrimoine) sont alignés avec les valeurs d'Entremise et peuvent servir à mieux encadrer le choix des indicateurs à retenir.

Les deux autres étapes proposées suivront la démarche d'élaboration de grille, soit :

- 5. Recueillir et analyser les données.**
- 6. Utiliser l'information et réévaluer les besoins.**

* Miron, S., Rochefort, M. et Vaillancourt, M.-J. (2022). Mesurer, accroître et pérenniser les retombées des projets d'occupation transitoire, Évaluation des projets d'occupation transitoire: Courte recension des écrits. [Rapport de recherche]

La chaîne de résultats

La chaîne de résultats sert de carte pour la théorie du changement. Elle utilise des termes pour décrire la séquence d'activités censées provoquer un changement et la manière dont ces activités sont liées aux résultats que le programme est censé atteindre. Les termes sont définis dans le document relatif à la recension des écrits. Le tableau ci-dessous est tiré du Guide pratique pour la mesure et la gestion de l'impact de l'European Venture Philanthropy Association (EVPA) (2015). Cette chaîne de résultats peut servir de canevas à la conception d'une nouvelle grille d'évaluation plus adaptée à la pratique.

| Intrants (input) | Activités | Extrants (output) | Effets (outcome) | Impacts |
|--|-------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources (le capital ou les ressources humaines) investies pour réaliser les activités | Actions concrètes de l'organisation | Résultats tangibles des activités | Changements résultant des activités | Conséquences sociales, économiques, environnementales, imputables aux activités |

Figure 7. Tableau de la chaîne de résultats, Crédit: European Venture Philanthropy Association (EVPA), 2015

Intention et repercussion

Dans le Guide pratique de l'impact (2018), André Fortin fait ressortir deux termes (intention et repercussion) en définissant le concept de l'impact:

« [L'intention] correspond à un désir d'atteindre une cible précise en fonction d'une population ou d'un groupe déterminé de personnes. Pour cela, une organisation met en œuvre des stratégies, des activités ou des programmes qui apportent une réponse à un besoin identifié, à une demande » (p.4).

« La repercussion est un effet, une conséquence directe ou indirecte d'une action quelconque. Dans ce cas, une organisation tente de justifier, par exemple, que le travail accompli depuis un certain temps a permis de réduire telle dimension d'une problématique ou de contribuer (grandement ou en partie) au résultat voulu. [...] Cette repercussion doit donc être pensée de manière systémique et elle peut survenir à tout moment dans une démarche. » (p.4).

Ces deux termes servent pour la conception de la grille d'évaluation d'impact social qui sera présentée dans la section suivante.

En effet, le terme intention est donc repris dans la proposition au lieu des objectifs proposés par Entremise. En effet, l'intention est plus juste comme terme puisque qu'une intention implique une prise de conscience. De plus cette intention pourrait viser un ou plusieurs objectifs.

Le terme repercussion est quant à lui repris au lieu du terme résultat. Ce terme cerne mieux la finalité de l'intention puisqu'une repercussion implique un changement de direction et peut survenir à tout moment. Ainsi, ce terme colle bien aux occupations transitoires qui par leur nature expérimentale tentent d'apporter un changement sans savoir à quel moment celui-ci se manifestera.





6. Nouvelle grille proposée

Évaluation de l'impact social, environnemental et patrimonial des actions d'Entremise

Cet outil a pour objectif d'évaluer l'impact des actions menées par Entremise afin de faire de l'auto-évaluation à l'interne et permettre l'amélioration des pratiques et des actions posées par l'organisme.

Il est possible d'adapter la grille en fonction des projets (vu ainsi, certains objectifs, voire certains axes, pourraient être ajoutés ou retirés), mais l'objectif est de prioriser l'utilisation de la grille proposée pour renforcer les orientations d'impact associés à la mission d'Entremise (son ADN) et pour s'assurer que les objectifs liés à ces orientations puissent faire l'objet d'un certain travail et soient maintenus dans le temps.

Mentionnons également que le choix des indicateurs pour l'évaluation d'impact social posent des limites pour un OBNL comme Entremise étant donné les ressources humaines, financières et temporelles en présence. En effet, chaque objectif pourrait faire l'objet de différents extrants (indicateurs) dont certains pourraient nécessiter des recherches approfondies. Or, les extrants ont été choisis pour leur simplicité et pour la disponibilité des informations disponibles.

Architecture simplifiée de la grille d'évaluation

- La grille est composée de un (1) tableau qui comprend trois (3) axes d'intervention : l'axe d'impact social, l'axe d'impact environnemental et l'axe d'impact patrimonial. Ces axes correspondent aux éléments sur lesquels Entremise souhaite avoir un impact dans le développement de leurs projets.
- Chaque axe est soutenu par une intention générale :
 - Axe Social - Intention; Offrir des espaces pour développer une communauté.
 - Axe Environnement - Intention; Créer des projets écologiquement responsables ou qui contribuent à la transition socio-écologique.
 - Axe Patrimoine - Intention: Conserver et mettre en valeur le patrimoine (immobilier et immatériel)
- Chaque axe peut avoir des effets sur les différents acteurs considérés par Entremise, soit les occupants, les propriétaires, les partenaires/collaborateurs et les riverains/usagers. En fonction des projets, Entremise pourrait, si elle occupe un espace, être à la fois un occupant et un partenaire/collaborateur.
- Certaines parties prenantes pourraient être plus intéressées par certains objectifs et pourraient éventuellement souhaiter une pondération des objectifs en fonction du projet considéré. D'ores et déjà, la grille proposée identifie, pour chaque objectif, les parties prenantes les plus concernées. Toutefois, aucune pondération n'est actuellement proposée puisque tous les objectifs sont, pour l'instant, considérés équivalents par Entremise.
- Chacun de ces objectifs est regardé en fonction de trois échelles d'intervention : 1) Le mandat, la programmation et la gestion, 2) Le lieu, bâti et les aménagements et 3) Le contexte urbain et la communauté environnante. Certains acteurs peuvent ne pas être concernés par l'ensemble de ces échelles.
- L'architecture de la grille proposée résulte du choix d'Entremise de mettre les acteurs et les axes d'intervention de l'organisme au centre de l'évaluation. Vu ainsi, tout organisme désirant s'inspirer de cette grille pour évaluer ses actions pourrait le faire en suivant le même cheminement.

Tableau - Architecture simplifiée

| | | Acteurs |
|-----------|---|---|
| Axes | <ul style="list-style-type: none"> • Social - intention générale • Environnemental - intention générale • Patrimonial - intention générale | <ul style="list-style-type: none"> • Occupants, • Propriétaires, • Partenaires/collaborateurs • Riverains/usagers |
| Objectifs | Échelles <ul style="list-style-type: none"> • Mandat, programmation et gestion • Lieu, bâti et aménagements • Contexte urbain et communauté environnante | |

Figure 8. Tableau architecture simplifiée, Crédit: Samuel Miron, 2022

Définitions des axes, des acteurs et des échelles d'intervention

Les axes :

- **Axe - Social** : Cet axe fait référence à l'écosystème social, économique et culturel des occupants des espaces transitoires ainsi que du quartier d'insertion.
- **Axe - Environnement** : Cet axe vise à promouvoir une gestion sensible et écoresponsable de l'existant afin de contribuer à la transition écologique.
- **Axe - Patrimoine** : Cet axe représente ce que les parties prenantes souhaitent collectivement conserver et valoriser pour le bénéfice des générations futures. Il peut s'agir du patrimoine matériel ou immatériel.

Les échelles d'intervention :

- **Le mandat, la programmation et la gestion** : Cette échelle concerne le fonctionnement interne, la gouvernance, les activités et la programmation offertes.
- **Le lieu, le bâti et les aménagements** : Cette échelle traite des travaux et des aménagements réalisés à l'intérieur et à l'extérieur du ou des bâtiments occupés de façon transitoire ainsi que sur le site dans lequel le projet s'inscrit.
- **Le contexte urbain et la communauté environnante** : Cette échelle porte sur l'écosystème social, économique et culturel du secteur d'insertion. Ainsi, les termes contexte et communauté ne renvoient pas à une échelle donnée (la paroisse, le quartier, la ville, l'arrondissement, etc.), mais dépendent du projet considéré.

Les acteurs:

- **Occupants**: Les occupants sont ceux qui occupent le projet en tant que locataire en plus de participer à la vie collective de celui-ci.
- **Propriétaires**: Les propriétaires représentent les personnes, les organismes ou les administrations titulaires des droits de propriété sur un immeuble donné. Ils peuvent être privés ou publics.
- **Partenaires et collaborateurs**: Les partenaires et les collaborateurs sont les autres organismes qui travaillent avec Entremise. Ex.: les services municipaux, paramunicipaux, les organismes communautaires, les bailleurs de fonds, etc. Ils peuvent également être un propriétaire. Entremise pourrait faire partie des partenaires et collaborateurs.
- **Riverains - usagers**: Les riverains comprennent les personnes et les organismes qui sont situés aux abords du projet et qui peuvent être touchés par les activités mises en place (ex.: les commerces situés à proximité). Quant aux usagers, ils font référence à ceux qui participent aux activités (ex: ceux qui viennent voir une représentation artistique ou qui participent à un événement).



Contenu détaillé de la grille d'évaluation

En plus des éléments mentionnés précédemment, la grille d'évaluation comprend cinq (5) colonnes :

- **Objectif** : Correspond à un désir d'atteindre une cible précise en fonction d'une population ou d'un groupe déterminé de personnes. Pour cela, une organisation met en œuvre des stratégies, des activités ou des programmes qui apportent une réponse à un besoin identifié. (Ex.: Obtenir davantage de fonds, pérenniser un programme, faire connaître la valeur de son organisation, valider la pertinence de ses actions)
 - Puisque les intentions générales identifiées préalablement découlent des axes d'intervention poursuivis par Entremise, les objectifs retenus ainsi que tout ce qui en découle ont été adaptés à leur projet.
 - Ces objectifs pourraient être modifiés en fonction de nouveaux projets, ou si un autre organisme voulait s'inspirer de la grille proposée et l'adapter à son contexte, sans changer l'organisation générale de la grille d'évaluation.
- **Activité (indicateur)** : Correspond à des actions concrètes de l'organisation (Ex.: Développement et mise en œuvre de programmes, construction de nouvelles infrastructures, etc.)
- **Extrant (unité de mesure)** : Correspond à des résultats tangibles de l'activité (Ex.: Nombre de personnes atteintes, d'articles vendus, etc.). Les extrants recherchés sont à la fois le nombre et la qualité des actions.
- **Répercussion** : Correspond à des changements résultants de l'activité (Ex.: Effets sur la population cible, par exemple l'amélioration de l'accès à l'éducation)
- **Commentaire** : Correspond à une section pour exprimer des apprentissages, blocages ou améliorations à faire lors de l'action posée.
- Par ailleurs, pour chaque axe d'impact, sont inclus des activités **préalables et post-occupation**. Il s'agit des éléments à prendre en considération compte tenu de la temporalité (avant, pendant et après) d'une évaluation.

À considérer préalablement à l'évaluation d'impact:

- Confirmation des objectifs d'évaluation et ajout d'autres objectifs le cas échéant
- Consulter ou remplir la fiche ou la charte du projet (incluant vision, objectifs)
- Consulter l'étude de faisabilité, l'analyse du potentiel du bâtiment ou les autres documents existants sur le bâtiment (si existants)
- Entente de financement et de partenariat (si existant)
- Définition de l'aire d'influence du projet sur les riverains (délimitation de l'aire d'influence recherche rapide des acteurs du milieu)
- Consulter la documentation concernant la valeur patrimoniale des lieux (si existante)

À considérer post-occupation à la suite de l'évaluation d'impact :

- Transmission d'un courriel aux personnes interviewées pour compléter l'information
- Réalisation d'un bilan ou d'une fiche projet qui fait ressortir les éléments importants de l'évaluation
- De plus, puisqu'il est difficile d'imaginer tous les impacts que pourraient avoir un projet, une rangée **Propositions supplémentaires portentielles** se trouve sous chaque échelle d'intervention (mandat, programmation et gestion, lieu, bâti et aménagements et contexte urbain et communauté environnante) afin d'y ajouter de potentiels nouveaux objectifs. Des éléments pertinents ou manquants peuvent ainsi être ajoutés en fonction des projets.
- À la fin de la grille se trouve une ligne **Autre(s) objectif(s) ou répercussion(s) non lié(s) aux trois axes d'Entremise** afin d'ouvrir l'évaluation à d'autres impacts qui pourraient s'avérer pertinents à mentionner.

Grille type proposée

| Axe d'impact social – intention générale | | | | | | |
|---|----------|--|--|--|-------------------------|---|
| Échelle d'intervention | Objectif | Activité (Indicateur) Actions concrètes | Extrant (unité de mesure) Résultats tangibles de l'activité | Répercussion Changements résultants de l'activité | Commentaire de l'action | Acteur.s concerné.s |
| | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Occupant • Propriétaire • Partenaire / collaborateur • Riverain / Usager |
| Préalable | | | | | | |
| Mandat, programmation et gestion | | | | | | |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | |
| Lieu, bâti et aménagement | | | | | | |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | |
| Contexte urbain et communauté environnante | | | | | | |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | |
| Axe d'impact environnement – intention générale | | | | | | |
| Échelle d'intervention | Objectif | Activité (Indicateur) | Extrant (unité de mesure) | Répercussion | Commentaire | Acteur.s concerné.s |
| | | | | | | |
| Mandat, programmation et gestion | | | | | | |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | |
| Lieu, bâti et aménagement | | | | | | |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | |
| Contexte urbain et communauté environnante | | | | | | |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | |
| Axe d'impact patrimoine – intention générale | | | | | | |
| Échelle d'intervention | Objectif | Activité (Indicateur) | Extrant (unité de mesure) | Répercussion | Commentaire | Acteur.s concerné.s |
| | | | | | | |
| Mandat, programmation et gestion | | | | | | |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | |
| Lieu, bâti et aménagement | | | | | | |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | |
| Contexte urbain et communauté environnante | | | | | | |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | |
| Autre(s) objectif(s) ou répercussion(s) non lié(s) aux trois axes d'Entremise | | | | | | |
| Post-occupation | | | | | | |

Figure 9. Grille type proposée, Crédit: Samuel Miron, 2022



Exemple de critères de la grille d'évaluation*

| Axe d'impact social – Offrir des espaces pour développer une communauté | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|---|-------------------------|---------------------|---|-----|-----|---|
| Échelle d'intervention | Objectif | Activité (Indicateur) Actions concrètes | Extrant (unité de mesure) Résultats tangibles de l'activité | Répercussion Changements résultants de l'activité | Commentaire de l'action | Acteur.s concerné.s | | | | |
| | | | | | | O | P | P/C | R/U | |
| Mandat, programmation et gestion | Accroître l'inclusion sociale dans les projets par l'ajout de différents critères (mixité d'usage, ADS+, etc) | Implantation de critères qui permettent l'inclusion dans le projet | Nombre et type de critères d'inclusion | Avoir des projets inclusifs | | x | | x | | 1 |
| | Améliorer la transparence dans le choix des décisions concernant les projets et leur suivi | Implantation d'outils de communication permettant d'accroître la transparence dans le projet | Nombre et type d'outils de communication | Rendre plus transparent les choix dans la gestion des projets | | x | | | | 2 |

Figure 10. Exemple de critères de la grille d'évaluation, Crédit: Samuel Miron, 2022

* Grille complète en annexe

Guide d'entretien proposé

Afin d'opérationnaliser la grille d'évaluation, Entremise a choisi de procéder par des entretiens semi-dirigés. Un guide d'entretien a, par conséquent, été réalisé. Celui-ci prend en considération les différents axes, intentions, objectifs et échelles déterminés au préalable par Entremise. Comparativement à la grille d'évaluation, ce guide est construit de façon à assurer une certaine fluidité lors de la collecte des données. Ainsi, pour faciliter les échanges, les questions sont posées dans un ordre qui diffère de la grille d'analyse. Elles sont posées à l'ensemble des acteurs, mais leur formulation exacte peut être adaptée au contexte.

L'outil utilisé pour la collecte des données aurait pu être différent (Ex. questionnaires, observations directes, etc.). Toutefois, pour bien comprendre les subtilités et les aspects plus intangibles, l'entretien semi-dirigé semblait davantage approprié. Cet outil a aussi été choisi pour des questions de ressources humaines, techniques et financières. Dans d'autres circonstances, une partie des questions auraient pu être transmises au moyen d'un questionnaire informatique.

Forme du guide d'entretien

La forme du guide est divisée ainsi :

- Au-dessus du tableau, les trois axes sont présentés avec leur intention comme aide-mémoire.
- Les objectifs, activités et extrants sont eux aussi présents comme aide-mémoire.
- Les questions sont divisées en quatre thèmes :
 1. occupation du bâtiment,
 2. inclusion, implication et transparence,
 3. communication et
 4. aménagement des espaces et du site.
- Ce regroupement par thématique facilite une certaine fluidité lors des entretiens et permet de couvrir efficacement l'ensemble de la grille.
- La colonne de gauche (échelle d'intervention) indique à quelle échelle et à quel axe les questions sont ciblées. Pour bien les différencier, un code de couleur a aussi été établi. Ce dernier est similaire à celui des premières rangées de la grille (bleu pour l'axe social, vert pour l'axe environnemental et jaune pour le patrimoine).
- Les questions sont, dans certains cas, adaptées à l'interlocuteur.
- Plusieurs objectifs peuvent être couverts par une seule question.
- Chaque ligne est numérotée afin de souligner le lien entre les questions.



Exemple de questions pour le guide d'entretien*

| Axe d'impact social – Intention : Offrir des espaces pour développer une communauté | | | | | |
|---|---|---|--|--|------------|
| Échelle d'intervention | Objectif | Activité (indicateur) Action concrète | Extrant (unité de mesure) Résultat tangible de l'activité | Question | # de ligne |
| Thème : Occupation du bâtiment | | | | | |
| Mandat, programmation et gestion (Axe social) | Éviter la vacance du bien immobilier et les coûts que cela engendre | Activation d'occupation des lieux | Nombre de projet sur le site et pourcentage du bâtiment qui est occupé | <p>Selon l'interlocuteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Combien d'occupants y a-t-il dans le bâtiment? Occupent-ils l'ensemble du bâtiment? Y a-t-il encore beaucoup d'espaces disponibles ? Connaissez-vous le nombre de projets qui occupent le bâtiment ? Est-ce que ces projets occupent tout l'immeuble ? Selon vous, reste-t-il encore beaucoup d'espace. | 1 |
| | | Mise en place d'ententes pour couvrir les coûts de la vacance (taxe foncière, coûts d'entretien, de sécurisation, etc.) | Type d'entente pour minimiser les coûts de la vacance | <p>Tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lors des discussions avec le propriétaire, quels ont été, selon vous, les éléments importants « de négociation » qui ont été pris en compte pour éviter la vacance du bien immobilier ? Est-ce que ces négociations ont porté sur le partage de certains coûts liés à l'occupation du bâtiment (taxes foncières, coûts d'entretien, de sécurisation, etc.) ? | |

Figure 11. Tableau exemple de questions pour le guide d'entretien, Crédit: Samuel Miron, 2022

* Guide d'entretien complet en annexe



Bibliographie

Article scientifique

Adisson, F. (2017). Choisir ses occupants : quand les grands propriétaires adoptent des collectifs pour la gestion transitoire des friches urbaines. *Métropolitiques*. www.metropolitiques.eu/Choisir-ses-occupants.html

Arab, N et Miot, Y. (2020). Réoccuper l'immobilier vacant : enjeux territoriaux et problèmes opérationnels. *CIST2020 - Population, temps, territoires*, Collège international des sciences territoriales (CIST), Nov 2020, Paris-Aubervilliers, France. pp.373-377. 3 <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03114143>

Baillargeon, T. et Diaz, J. (2020). L'urbanisme transitoire à Montréal : entre innovation et préservation. *Revue Organisations & Territoires*, 29(2), 25-39. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1148>

Bishop, P., & Williams, L. (2012). *The temporary city*. Routledge.

De Bonet D'oléon, L-M. (2021). L'urbanisme temporaire et le projet urbain : début et fin de nouvelles temporalités dans la fabrique de la ville : de l'enjeu de définition à l'enjeu d'évaluation des projets d'occupation temporaire. [Mémoire de maîtrise, Université Grenoble-Alpes]. <https://dumas.cesd.cnrs.fr/dumas-03286655>

Colomb, C. (2017). Chapitre 9: The Trajectory of Berlin's 'Interim Spaces': Tensions and Conflicts in the mobilisation of 'Temporary Uses' of Urban Space in Local Economic Development. Dans Henneberry, J. (dir.). (2017). *Transience and Permanence in Urban Development*. John Wiley & Sons, Ltd. <https://doi.org/10.1002/9781119055662>

Douay, N. et Prévot, M. (2016). Circulation d'un modèle urbain « alternatif » ? Le cas de l'urbanisme tactique et de sa réception à Paris. *EchoGéo [En ligne]*, 36. <https://doi.org/10.4000/echogeo.14617>

Graham, S. (2012). *Temporary Uses as Tools for Urban Development* [Rapport de stage, Université de Manitoba Winnipeg]. <http://hdl.handle.net/1993/5048>

Madanipour, A. (2018). Temporary use of space: Urban processes between flexibility, opportunity and precarity. *Urban Studies*, 55(5), 1093-1110. <https://doi.org/10.1177/0042098017705546>

Molecke, G., Pache, A.-C., & George, Gerard. (2019). Handbook of inclusive innovation : the role of organizations, markets and communities in social innovation. Dans, *How do we know when social innovation works? a review and contingency model of social impact assessment* (pp. 83-105). essay, Edward Elgar Publishing, 20190628. <https://doi.org/10.4337/9781786436016.00014>

Pinard, J. et Vivant, E. (2017). La mise en événement de l'occupation temporaire : quand les lieux artistiques off inspirent les opérateurs de la production urbaine. *L'Observatoire*, 50, 29-32. <https://doi.org/10.3917/lobs.050.0029>

Théet, M. (2020). Les occupations temporaires et transitoires Enjeux patrimoniaux et territoriaux [Rapport de stage, Université Lumière Lyon 2]. <https://prixdesmemoires.cjdes.org/les-occupations-temporaires-et-transitoires-enjeux-patrimoniaux-et-territoriaux/>

Ziehl, M., Osswald, S., Hasemann, O. and Schnier, D. (2012) *Second Hand Spaces: Recycling Sites Undergoing Urban Transformation*, JOVIS Verlag, Berlin.

Rapport

Atelier Approche.s ! (2019). Pour un urbanisme relationnel : analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme transitoire. Cahier 2 : les grands enseignements. <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/document/pour-un-urbanisme-relationnel-analyse-des-impacts-sociaux-et-urbains-de-l-urbanisme-transitoire/>

Baillargeon, T. (2019). Évaluation évolutive du Projet Young. [Rapport]. Document interne, 29 p.

Diaz, J., Baillargeon, T. et Lefebvre, S. (2020). Fiches thématiques autour des occupations transitoires. Montréal : Service aux collectivités, UQAM, 35 p.

Diaz, J., Baillargeon, T. et Lefebvre, S. (2020). Le Projet Young à Griffintown. Mesure d'impacts d'un projet d'urbanisme transitoire à Montréal. Montréal : Service aux collectivités, UQAM, 33 p.

Entremise. (2020, juin). Rapport de processus Innoweave, Theory of Change and Year-1 Action Plan. [Rapport]. Document interne, 59 p.

Entremise. (2022, décembre). Mesure d'impact Entremise. Document de travail. Document interne, 17 p.

Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) de la région Île-de-France. (2018a). L'urbanisme transitoire: optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ? Paris : IAU Île-de-France. https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1427/UrbanismeTransitoire.pdf

Ministry of Housing, Communities & Local Government (2020). Open Doors pilot programme: evaluation report, 143. https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/936668/Open_Doors_Evaluation_Report.pdf

Ville de Montréal. (2017a). Plan d'action en patrimoine 2017-2022. Montréal : Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PROJ_URBAINS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN_ACTION_PATRIMOINE_2017_2022.PDF

Ville de Montréal. (2017b). Rapport d'évènement. Montréal transitoire : Réflexion collective sur les usages temporaires dans les bâtiments vacants. Montréal, 26-27 janvier 2017. Montréal : Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PROJ_URBAINS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/rapport_mtltransitoire_vf_2017.pdf

Guide

CSESS. (2011). Rapport de synthèse sur la mesure de l'impact social, Conseil supérieur de l'ESS. https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201112_CSESS_Rapport_ImpactSocial.pdf

Fortin, A et coll. (2018). Guide pratique sur l'impact. Fondation J. Armand Bombardier, Fondation Mirella et Lino. Saputo et Caisse d'économie solidaire Desjardins. https://chantier.qc.ca/wp-content/uploads/2018/05/guide_pratique_impact_2018.pdf

Gamble, J.A.A. (2008). ABC de l'évaluation évolutive. La fondation de la famille J.W. McConnell, 38. <https://mconnellfoundation.ca/wp-content/uploads/2017/07/A-Developmental-Evaluation-Primer-FR.pdf>

International Organization for Standardization. (2015). Smart community infrastructures : principes and requirements for performance metrics = infrastructures communautaires intelligentes : principes et exigences pour la métrique des performances (First edition 2015-05-01, Ser. International standard, iso/ts 37151). ISO.

Meunier, A. (2013). L'évaluation évolutive en bref. Montréal, QC: Communagir. https://communagir.org/medias/2017/11/Evaluation%20evolutive%20en%20bref_20131119.pdf

Sites internet

Avise. (s. d.). Impact social, de quoi parle-t-on ? | Avise.org. <https://www.avise.org/evaluation-impact-social/definition-et-enjeux/impact-social-de-quoi-parle-t-on>

Entremise | À propos. (s. d.). <https://entremise.ca/a-propos>

Maison de l'Innovation Sociale (MIS). (s. d.). Projet Young - Maison de l'innovation sociale. <https://www.mis.quebec/projets-dinnovation-sociale-realises/2019/06/03/projet-young/>

Maison de l'Innovation Sociale (MIS). (S. d.). Surey : réduire l'impact environnemental de la construction grâce au réemploi des matériaux. Maison de l'innovation sociale. <https://www.mis.quebec/actualites/surey-deconstruction-reemploi-materiaux/>

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (2021, septembre). Aperçu / Qu'est-ce qu'une entreprise d'économie sociale? Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/bref/question-une-entreprise-deconomie-sociale/>

Nation Unie (UN). (s. d.). Objectifs de développement durable. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Québec, G. du. (s. d.). L'économie sociale : travailler pour le bien collectif | Entreprises Québec. <https://www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec?lang=fr&m=dossiers&x=1469753297&sm=1469753297>

Avise.org. (s. d.). Rapport de synthèse sur la mesure de l'impact social. <https://www.avise.org/ressources/rapport-de-synthese-sur-la-mesure-de-limpact-social>

Territoires innovants en Économie sociale et solidaire (TIESS). (s. d.). Définition et grandes étapes. <https://tiess.ca/definition-et-grandes-etapes/>

Territoires innovants en Économie sociale et solidaire (TIESS). (s. d.). Glossaire. <https://tiess.ca/glossaire/>

Territoires innovants en Économie sociale et solidaire (TIESS). (s. d.). Méthodes. <https://tiess.ca/methodes/>

Table des figures

Figure 1. Tableau de la chaîne de résultat..... 12

Figure 2. Tableau de l'organisation des méthodes en fonction de leur principale finalité selon le TIESS..... 12

Figure 3. Adapter sa méthode d'évaluation d'impact social au cycle de l'innovation 13

Figure 4. Ligne du temps des travaux portant sur l'évaluation d'impact..... 17

Figure 5. Tableau de la théorie du changement par Entremise 29

Figure 6. Exemple de tableau de l'ancienne grille d'évaluation d'impact par Entremise..... 30

Figure 7. Tableau de la chaîne de résultat..... 36

Figure 8. Tableau architecture simplifiée 40

Figure 9. Grille type proposée.....43

Figure 10. Exemple de critères de la grille d'évaluation.....44

Figure 11. Exemple de questions pour le guide d'entretien.....46



Annexe – Grille proposée

Préalablement à l'évaluation d'impact:

- Confirmer les objectifs d'évaluation et ajouter d'autres objectifs, le cas échéant
- Consulter ou remplir la fiche ou la charte de projet (incluant vision, objectifs)
- Consulter l'étude de faisabilité, l'analyse du potentiel du bâtiment ou d'autres documents sur le bâtiment (si existants)
- Consulter l'entente de financement et de partenariat (si existante)
- Définir l'aire d'influence du projet sur les riverains (délimitation de l'aire d'influence recherche rapide sur les acteurs du milieu)
- Consulter la documentation concernant la valeur patrimoniale des lieux (si existante)

Post-occupation à la suite de l'évaluation d'impact:

- Envoyer un courriel de complément d'information aux personnes interviewées
- Faire un bilan ou une fiche projet comprenant les éléments collectés dans l'évaluation d'impact social

| Axe d'impact social - Intention: Offrir des espaces pour développer une communauté | | | | | | | | | | |
|--|--|---|--|--|-------------------------|---------------------|---|------|------|---|
| Échelle d'intervention | Objectif | Activité (indicateur) Action concrète | Extrant (unité de mesure) Résultat tangible de l'activité | Répercussion Changement résultant de l'activité | Commentaire de l'action | Acteur.s concerné.s | | | | |
| | | | | | | O | P | P /C | R /U | |
| Mandat, programmation et gestion | Accroître l'inclusion sociale ¹ dans les projets par l'ajout de différents critères (mixité d'usage, ADS+, etc.) ² | Implantation de critères qui permettent l'inclusion dans le projet | Nombre, type et qualité de critères d'inclusion | Avoir des projets inclusifs | | X | | X | | 1 |
| | Améliorer la transparence dans le choix des décisions concernant les projets et leur suivi | Implantation d'outils de communication permettant d'accroître la transparence dans le projet | Nombre, type et qualité d'outils de communication | Rendre plus transparents les choix dans la gestion des projets | | X | | | | 2 |
| | Assurer une plus grande participation/implication dans la gouvernance | Mise en place d'un modèle de gestion favorisant la collaboration ou la participation/implication | Nombre, type et qualité d'acteurs participant aux processus collaboratifs | Avoir une gouvernance qui encourage la collaboration ou la participation | | X | | | | 3 |
| | | Mise en place de mesures (budget participatif, etc.) favorisant une plus grande participation aux décisions financières | Nombre, type et qualité de mesures mises en place Nombre, type et qualité d'acteurs participant | | | X | | | | 4 |
| | Rendre les espaces abordables à tous les types de budget | Mise en place d'un cadre pour faciliter l'occupation (tarification solidaire, baux, étude du cadre légal, etc.) | Nombre, type et qualité d'outils ou d'ententes pour faciliter l'occupation | Avoir des projets abordables | | | X | X | | 5 |

¹ L'inclusion sociale est conçue comme un processus complexe de co-création d'un projet social qui reconnaît les possibilités et la diversité des participations de chacun, en tant que membre socialement valorisé. Billette, V., Lavoie, J.-P., Séguin, A.-M. & Van Pervenage, I. (2012). *Réflexions sur l'exclusion et l'inclusion sociale en lien avec le vieillissement. L'importance des enjeux de reconnaissance et de redistribution*. *Frontières*, 25(1), 10–30. <https://doi.org/10.7202/1018229ar>. L'inclusion passe aussi par la compréhension des conditions d'exclusion comme il est mentionné dans le Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025 de la ville de Montréal.

² La Ville de Montréal, propriétaire institutionnel avec lequel Entremise collabore, mesure d'ailleurs l'inclusion sociale de ses projets grâce à l'approche ADS+.

| | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|---|--|---|--|---|
| Mandat, programmation et gestion | Augmenter la visibilité du projet et de sa communauté | Instauration d'outil de communication et de publication pour augmenter la visibilité du projet et de sa communauté | Nombre, type et qualité de communication sur le projet et sa communauté | Permettre au plus grand nombre de personnes de connaître le projet | | X | | X | | 6 |
| | Accroître la communication entre les occupants | Instauration d'outils de communication interne | Nombre, type et qualité d'outils pour la communication interne | Avoir facilité les communications entre occupants et avoir faciliter la création de liens entre les occupants | | X | | X | | 7 |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | | | | | |
| Lieu, bâti et aménagements | Favoriser la mise en commun avec des espaces et des services de qualité | Aménagement d'espaces en commun de qualité répondant à différents besoins | Nombre, type et qualité d'espaces en commun aménagés Nombre, type et qualité d'outils implantés pour évaluer la qualité des espaces communs (questionnaires, entretiens, focus group, etc.) | Répondre efficacement aux besoins des occupants et parfois des riverains en utilisant de façon optimale les différentes ressources en plus d'avoir des espaces et des services de qualité. | | | | X | | 8 |
| | | Mutualisation de certains services (électricité, internet, etc.) afin d'optimiser les ressources. | Nombre, type et qualité de services mis en commun | Avoir des services à moindres frais pour les occupants | | X | | X | | 9 |

| | | | | | | | | | | |
|--|--|--|---|---|--|--|---|---|---|----|
| Lieu, bâti et aménagements | Offrir des espaces sécuritaires | Intervention sur le cadre bâti et l'aménagement pour rendre les lieux sécuritaires | Nombre, type et qualité d'interventions et de propositions en regard de la sécurité incendie et du Code national du bâtiment Nombre, type et qualité de travaux mineurs qui rendre les lieux sécuritaires Portrait du sentiment de sécurité des occupants face aux aménagements | Éviter la dégradation du cadre de vie ³ en concevant des espaces sécuritaires Offrir des lieux sécuritaires et adaptés aux normes | | | X | X | | 10 |
| Lieu, bâti et aménagements | Garantir l'accessibilité universelle aux différents espaces | Mise en place d'aménagements intérieurs et extérieurs pour faciliter l'accessibilité au site | Nombre ou pourcentage, type et qualité d'espaces universellement accessibles | Avoir des lieux accessibles à tous | | | | X | | 11 |
| | Éviter la vacance du bien immobilier et les coûts que cela engendre | Activation d'occupation des lieux | Nombre, type et qualité de projets sur le site et pourcentage du bâtiment qui est occupé | Avoir des lieux occupés | | | X | | | 12 |
| | | Mise en place d'entente pour couvrir les coûts de la vacance (taxe foncière, coûts d'entretien, de sécurisation, etc.) | Nombre, type et qualité d'entente pour minimiser les coûts de la vacance | Répondre efficacement aux besoins des propriétaires en minimisant les coûts qu'engendre la vacance | | | X | | | 13 |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | | | | | |
| Contexte urbain et communauté environnante | Soutenir la vitalité locale et répondre directement à un besoin local en offrant des espaces | Implémentation d'usages ou d'une programmation qui répondent aux besoins du quartier | Nombre, type et qualité d'activation d'espaces transitoires avec des organismes du quartier qui répondent à un besoin spécifique ou pour lesquels le projet transitoire a pu être un levier | Soutenir la vitalité du quartier Offrir des services répondant aux besoins du quartier | | | X | X | X | 14 |

³ Les espaces vacants participent également à la dégradation du cadre de vie par les effets indirects qu'ils génèrent sur le fonctionnement du cadre de vie. Nous décrivons trois effets indirects mis en exergue par l'enquête auprès des habitants, des commerçants et des salariés. Le premier concerne la relation entre espaces vacants et insécurité, le second lie vacance et fragilisation du tissu commercial tandis que le troisième tient aux effets déstabilisateurs de la vacance sur l'état du parc de logement. Arab, N., & Miot, Y. (2021). *Espaces vacants et dégradation du cadre de vie dans une ville décroissante : le cas de Roubaix. Cybergeo*, (20211013). <https://doi.org/10.4000/cybergeo.37759>

| | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|---|--|---|---|----|
| Contexte urbain et communauté environnante | Ouvrir le bâtiment au quartier | Déploiement d'activités qui ouvrent le bâtiment au quartier (ex.: Visite sur le site qui présente le projet et la démarche, codesign, etc.) Mise en place d'une offre locative permettant au quartier de s'approprier les lieux | Nombre, type et qualité des activités Nombre, type et qualité d'espaces accessibles aux riverains et organismes du quartier | Ouvrir le projet sur le quartier | | | | X | X | 15 |
| | Renforcer les réseaux relationnels avec le quartier et entre les occupants | Mise en place d'activités (événements de réseautages, formations, événements informels, etc.) qui favorise le maillage entre les occupants et le quartier | Nombre, type et qualité de développement de réseaux entre les participants et le quartier | Création de partenariats dans le quartier | | X | | X | X | 16 |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | | | | | |

| Axe d'impact environnement - Intention: Créer des projets écologiquement responsables | | | | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|-------------------------|---------------------|---|------|------|----|
| Échelle d'intervention | Objectif | Activité (indicateur) Action concrète | Extrant (unité de mesure) Résultat tangible de l'activité | Répercussion Changement résultant de l'activité | Commentaire de l'action | Acteur.s concerné.s | | | | |
| | | | | | | O | P | P /C | R /U | |
| Mandat, programmation et gestion | Favoriser la réutilisation et le réemploi par l'occupation de bâtiment vacants ou sous-utilisés | Occupation d'un bâtiment vacant ou sous-utilisé Propositions de stratégies immobilières pour répondre aux normes de sécurité incendie, du Code national du bâtiment ou les règlements d'urbanisme | Nombre, type et qualité d'occupations dans le bâtiment Nombre, type et qualité de stratégies employées | Encourager le recyclage de bâtiment ⁴ Faciliter une occupation flexible et agile de l'existant | | X | X | X | | 17 |
| | Favoriser et promouvoir les bonnes pratiques et les habitudes écologiquement responsables dans les projets | Mise en place d'outils communicationnels pour la promotion des bonnes habitudes et pratiques écoresponsables (affichage, réseaux sociaux, atelier thématique, etc.) | Nombre, type et qualité d'outils implantés promouvant les bonnes pratiques et les habitudes écologiquement responsables dans les projets | Instaurer des bonnes pratiques et les habitudes écologiquement responsables | | | | X | | 18 |
| | | Développement de partenariats pour établir des espaces avec des activités écoresponsables (événements, installations, etc.) | Nombre, type et qualité de partenariats écoresponsables ⁵ (ex. partenariat avec Le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER), le réseau des femmes en environnement, etc.) | Encourager les pratiques écoresponsables | | | | | X | 19 |

⁴ Le recyclage d'un bâtiment est une opération par laquelle un nouveau cycle d'utilisation ou une nouvelle fonction est attribué audit bâtiment. Vivre en ville. (2013). Recyclage des bâtiments, Collectivitesviabiles.org, Vivre en Ville, décembre 2013. <https://collectivitesviabiles.org/articles/recyclage-des-batiments.aspx>

⁵ Un événement écoresponsable intègre les principes du développement durable à chaque étape de son organisation, et ce, dès le début de la planification. En débutant par une analyse de la situation actuelle et l'évaluation des impacts majeurs potentiels, un événement écoresponsable vise donc à réduire les répercussions négatives sur l'environnement et à augmenter les retombées positives sur le plan social et économique.

| | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|---|--|---|--|----|
| Mandat, programmation et gestion | | | Nombre d'événements écoresponsables | | | | | | | 20 |
| | | | Nombre, type et qualité d'actions écoresponsables dans le milieu de travail (mobilier, fourniture, covoiturage, déplacement actif, etc.) | | | | | | | 21 |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | | | | | |
| Lieu, bâti et aménagements | Favoriser la réutilisation et le réemploi dans les aménagements | Aménagement d'espaces en misant sur le réemploi des matériaux | Nombre, type et qualité d'aménagements misant sur le réemploi des matériaux. | Économie des ressources dans la conception des aménagements | | X | | | | 22 |
| | | Développer des partenariats avec des organismes qui valorisent le réemploi des matériaux de construction | Nombre, type et qualité de partenariats | Réduction des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) ⁶ | | X | | X | | 23 |
| | | Mise en place d'incitatifs de réemploi dans le projet | Nombre, type et qualité d'incitatifs mis en place pour la réutilisation et le réemploi (subvention, rabais de loyer, etc.) | Réduction du gaspillage de ressources | | X | | X | | 24 |

⁶ Avant même de récupérer et gérer les résidus de CRD, il convient d'adopter des pratiques visant à réduire à la source les matériaux, à les réemployer et à allonger la durée de vie des bâtiments. Recyc-Québec. (2018, mars). Fiche informative, Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD). <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Fiche-info-crd.pdf>. C'est ce changement qu'Entremise souhaite obtenir en favorisant la réutilisation et le emploi.

| | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|---|--|---|--|---|---|----|
| Lieu, bâti et aménagements | Encourager la réduction et la sobriété de consommation ⁷ | Mutualisation des équipements (meubles, micro-ondes, imprimante, etc.) | Nombre, type et qualité d'équipements mis en commun | Diminution de la consommation | | X | | | | 25 |
| | | Mise en place d'aménagements réduisant la production de déchets (compostage, vaisselle, etc.) | Nombre, type et qualité d'aménagement | Réduction des déchets à la source | | X | | X | | 26 |
| Lieu, bâti et aménagements | Favoriser la maintenance et la réparation | Réparation ou maintenance sur le bâtiment | Nombre, type et qualité de maintenance ou de réparation faite sur le bâtiment | Réduction du gaspillage de ressource | | X | | X | | 27 |
| | | Sensibilisation sur le site qui communique les externalités positives sur la maintenance et la réparation | Nombre, type et qualité d'activités de sensibilisation sur la maintenance et la réparation | Sensibiliser sur l'économie de ressource et combattre l'obsolescence ⁸ | | | | X | X | 28 |
| | | Mise en place d'incitatifs qui favorisent la maintenance et la réparation | Nombre, type et qualité d'incitatif qui favorise la maintenance et la réparation | Économie des ressources | | | | X | | 29 |
| | Favoriser des aménagements à faible impact écologique | Appliquer des principes favorisant la diminution des impacts sur l'environnement (récupération de l'eau de pluie, plante indigène, etc.) | Nombre, type et qualité d'interventions faites pour réduire l'impact écologique du projet | Avoir des aménagements respectueux de la nature | | X | | X | | 30 |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | | | | | |

⁷ La sobriété implique en effet de procéder à une réduction des consommations matérielles et énergétiques, qui contraste nécessairement avec l'idée de progrès traditionnellement inculquée dans les sociétés modernes et profondément liée aux notions de croissance, de consommation et de production (Baudrillard, 1969 ; Bauman, 2001 ; Ritzer, 1999). Gorge, H., Herbert, M., Robert, I., & Özçağlar-Toulouse, N. 2018. Chapitre 9 - Sobriété et normes de consommation : cheminer entre le volontaire et le contraint. In Villalba, B., & Semal, L. (Eds.), Sobriété énergétique: Contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles. Versailles: Éditions Quæ. Retrieved from <http://books.openedition.org/quæ/16564>

⁸ L'obsolescence se définit comme la dépréciation d'un matériel ou d'un équipement avant son usure matérielle. Girard, A., Thorpe, C., Durif, F., Robinot, É. (2018, mai). Obsolescence des appareils électroménagers et électroniques. Quel rôle pour le consommateur ? Équiterre, 32. <https://www.equiterre.org/fr/ressources/obsolescence-des-appareils-electromenagers-et-electroniques>

| | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|---|--|---|---|----|
| Contexte urbain et communauté environnante | Encourager les activités ou les organismes qui promeuvent la réutilisation et le réemploi au sein du quartier | Faire la promotion des activités et organismes du quartier associés au réemploi avec les outils de communication existants ou par de nouveaux outils | Nombre, type et qualité de communications (affichage, réseaux sociaux, atelier thématique, etc.) faisant la promotion des activités et organismes du quartier misant sur le réemploi | Sensibilisation et connaissance à plus large échelle sur des activités et organismes du quartier misant sur le de la réutilisation et du réemploi | | | | X | X | 31 |
| | Appuyer l'économie circulaire locale ⁹ | Faciliter la mise en place d'initiatives ou de collaborations qui contribuent à l'économie circulaire locale | Nombre, type et qualité de maillage avec les initiatives locales qui contribuent à l'économie circulaire locale (ex. vente de vêtement d'occasion, partage d'outil, etc.) | Réduire la consommation des ressources et préserver les écosystèmes locaux ¹⁰ Favoriser la mutualisation des ressources locales | | X | | X | X | 32 |
| | Contribuer à des actions favorisant la transition socio-écologique de proximité et qui répond à des besoins locaux | Mise en œuvre d'initiatives favorisant la transition socio-écologique de proximité (circuit court, mobilité durable, verdissement, etc.) | Nombre, type et qualité d'initiatives qui favorisent la transition socio-écologique de proximité et qui répondent aux besoins locaux (ex.: marché fermier, rue école, etc.) | Contribution à la transition socio-écologique ¹¹ | | X | | X | X | 33 |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | | | | | |

⁹ L'économie circulaire se définit comme un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (*Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire*). Recyc-Québec (n.d.) *L'économie circulaire, une priorité*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/economie-circulaire/>

¹⁰ Ibid

¹¹ La transition écologique propose un nouveau modèle économique et social qui respecte les limites des écosystèmes et qui réduit les émissions de GES. Ville de Montréal (2020). Plan climat 2020-2030, Ville de Montréal, 10 décembre 2020, 122. <https://montreal.ca/articles/plan-climat-montreal-objectif-carboneutralite-dici-2050-7613>

| Axe d'impacts patrimoine - Intention: Conserver et mettre en valeur le patrimoine (immobilier et immatériel) | | | | | | | | | | |
|--|---|--|---|--|-------------------------|---------------------|---|------|------|----|
| Échelle d'intervention | Objectif | Activité (indicateur) Action concrète | Extrant (unité de mesure) Résultat tangible de l'activité | Répercussion Changement résultant de l'activité | Commentaire de l'action | Acteur.s concerné.s | | | | |
| | | | | | | O | P | P /C | R /U | |
| Mandat, programmation et gestion | Valoriser le patrimoine de proximité ¹² du bâtiment et de son site | Mettre en place des occupations qui correspondent au patrimoine de proximité | Nombre, type et qualité d'activités qui valorisent le patrimoine de proximité | Mise en valeur du caractère local du lieu | | X | | X | X | 34 |
| | Valoriser l'historique du bâtiment et de son site ainsi que, le cas échéant, de son patrimoine immatériel | Mettre en place des activités qui considèrent l'histoire du bâtiment, de son site et de son patrimoine immatériel | Nombre, type et qualité des activités qui valorisent l'historique du bâtiment, de son site et de son patrimoine immatériel (appel à candidatures, visite du lieu) | Mise en en valeur du bâtiment, de son site et de son patrimoine immatériel | | X | | X | X | 35 |
| | Encourager la promotion du caractère patrimonial et de l'histoire des projets | Déploiement d'outils de communication des événements qui valorisent le patrimoine, incluant ses valeurs, et l'histoire du projet Promotion du caractère patrimonial du projet et des événements qui valorisent l'histoire, le patrimoine et les valeurs du bâtiment et son site | Nombre, type et qualité de communication sur le caractère patrimonial du projet et de son histoire et des activités associées | Amélioration de la visibilité médiatique du caractère patrimonial et de l'histoire du projet | | X | | X | | 36 |
| | Valoriser les caractéristiques physiques ayant une valeur patrimoniale du bâtiment et de son site | Mettre en place des activités qui soulignent les caractéristiques physiques du bâtiment et de son site ayant une valeur patrimoniale (activités culturelles, événements sociaux, etc.) | Nombre, type et qualité des activités qui soulignent les caractéristiques physiques du bâtiment et de son site ayant une valeur patrimoniale | Valoriser les caractéristiques patrimoniales du bâtiment, de son site et de l'histoire des lieux | | X | | X | | 37 |

¹² Ce que l'on appelle au Québec le « patrimoine de proximité », écho du petit patrimoine de France, toutefois clairement défini par sa spatialité de voisinage : le patrimoine de proximité circonscrit le petit monde qui nous entoure. Morisset, L. (2012). Le patrimoine et ses limites. Hermès, La Revue, 63, 57-62. <https://doi.org/10.4267/2042/48318>

| | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|--|--|---|---|---|---|----|
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | | | | | |
| Lieu, bâti et aménagements | Miser sur des interventions d'aménagement et de design qui valorisent le patrimoine bâti et/ou immatériel | Aménagement ou design qui soulignent les caractéristiques physiques ou immatérielles du bâtiment et de son histoire | Nombre, type et qualité d'aménagement fait sur le cadre bâti (signalétiques, panneaux explicatifs, etc.) | Valoriser le lien entre l'aménagement et le patrimoine bâti et/ou immatériel. | | X | X | X | | 38 |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | | | | | |
| Contexte urbain et communauté environnante | Impliquer les riverains dans l'interprétation et la mise en valeur patrimoniale du projet | Mise en place d'activités avec les riverains dans la conception du projet Organisation d'événements de médiation patrimoniale ou culturelle impliquant les riverains | Nombre, type et qualité d'activités pour faire participer les riverains à la conception du projet (questionnaire, codesign, consultation, etc.) Nombre, type et qualité d'activités qui soulignent le lien entre le quartier, le lieu et son histoire (ex.: questionnaires sur la signification du lieu et son intégration dans le quartier) | Générer l'attrait des riverains du quartier pour leur patrimoine afin d'avoir une définition locale du patrimoine Faire participer les riverains dans sa mise en valeur Valoriser le lien entre le quartier, le lieu et son histoire | | | | X | X | 39 |
| Propositions supplémentaires potentielles | | | | | | | | | | |

Annexe - Guide d'entretien

| Axe d'impact social – Intention : Offrir des espaces pour développer une communauté | | | | | |
|--|---|---|--|--|------------|
| Axe d'impact environnement - Intention: Créer des projets écologiquement responsables | | | | | |
| Axe d'impacts patrimoine - Intention: Conserver et mettre en valeur le patrimoine (immobilier et immatériel) | | | | | |
| Échelle d'intervention | Objectif | Activité (indicateur) Action concrète | Extrant (unité de mesure) Résultat tangible de l'activité | Question | # de ligne |
| Thème : Occupation du bâtiment | | | | | |
| Mandat, programmation et gestion (Axe social) | Éviter la vacance du bien immobilier et les coûts que cela engendre | Activation d'occupation des lieux | Nombre, type et qualité de projets sur le site et pourcentage du bâtiment qui est occupé | <p>Selon l'interlocuteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Combien d'occupants y a-t-il dans le bâtiment? Occupent-ils l'ensemble du bâtiment? Y a-t-il encore beaucoup d'espaces disponibles ? Connaissez-vous le nombre de projets qui occupent le bâtiment ? Est-ce que ces projets occupent tout l'immeuble ? Selon vous, reste-t-il encore beaucoup d'espace. <p>Tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lors des discussions avec le propriétaire, quels ont été, selon vous, les éléments importants « de négociation » qui ont été pris en compte pour éviter la vacance du bien immobilier ? Est-ce que ces négociations ont porté sur le partage de certains coûts liés à l'occupation du bâtiment (taxes foncières, coûts d'entretien, de sécurisation, etc.) ? | 1 |
| | | Mise en place d'entente pour couvrir les coûts de la vacance (taxe foncière, coûts d'entretien, de sécurisation, etc.) | Nombre, type et qualité d'entente pour minimiser les coûts de la vacance | | |
| Mandat, programmation et gestion (Axe social) | Rendre les espaces abordables à tous les types de budget | Mise en place d'un cadre pour faciliter l'occupation des lieux (tarification solidaire, baux, étude du cadre légal, etc.) | Nombre, type et qualité d'outil ou d'entente pour faciliter l'occupation | <p>Tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> Selon vous, quelles sont les modalités à remplir pour occuper un espace? Exemple, y a-t-il un bail à signer ? Y a -t-il des différences dans l'offre locative d'Entremise/ses projets et celle du marché traditionnel? Quels sont les éléments pris en compte ? (Taxes, charges, etc.) Y a-t-il des modulations possibles, à savoir une certaine flexibilité, pour faciliter l'occupation des lieux à certains types d'organismes ou de projets ? Si oui, lesquels ? (Exemples : tarification solidaire, etc.) | 2 |

| Thème : Occupation du bâtiment | | | | | |
|--|--|--|--|---|---|
| Mandat, programmation et gestion (Axe environnement) | Favoriser la réutilisation et le réemploi par l'occupation de bâtiments vacants ou sous-utilisés | Occupation d'un bâtiment vacant ou sous-utilisé Propositions de stratégies immobilières pour répondre aux normes de sécurité incendie, du Code national du bâtiment ou les règlements d'urbanisme | Nombre, type et qualité d'occupation dans le bâtiment Nombre, type et qualité de stratégies employées | Selon l'interlocuteur : <ul style="list-style-type: none"> • Trouvez-vous que la réutilisation d'un bâtiment existant – qui autrement serait vacant - est avantageuse pour vous? Pourquoi ? • Trouvez-vous qu'il est avantageux de réutiliser un bâtiment existant – qui autrement serait vacant ? Pourquoi ? • Connaissez-vous les stratégies mises en œuvre pour faciliter l'occupation du bâtiment, malgré les enjeux des normes actuelles? | 3 |
| Mandat, programmation et gestion (Axe environnement) | Favoriser et promouvoir les bonnes pratiques et les habitudes écologiquement responsables dans les projets | Partenariat pour établir des espaces avec des activités écoresponsables (événements, installations, etc.) | Nombre, type et qualité de partenariats écoresponsable (ex. partenariat avec Le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER), le réseau des femmes en environnement, etc.) | Selon l'interlocuteur, ajoutez « Selon vous » en début de question. <ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous mis en place des initiatives qui contribuent à favoriser les bonnes habitudes écologiquement responsables? | 4 |
| Mandat, programmation et gestion (Axe environnement) | Appuyer l'économie circulaire locale | Faciliter la mise en place des initiatives ou des collaborations qui contribuent à l'économie circulaire locale | Nombre, type et qualité de maillage avec les initiatives locales qui contribuent à l'économie circulaire locale (ex. vente de vêtements d'occasion, partage d'outils, etc.) | Selon l'interlocuteur, ajoutez « Selon vous » en début de question. <ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous mis en place des initiatives qui contribuent à l'économie circulaire (ex. vente de vêtements d'occasion, partage d'outils, etc.)? | 5 |
| | Prioriser des actions sociaux-écologiques de proximité qui répondent à des besoins locaux | Faciliter la mise en place d'initiatives favorisant la transition socio-écologique de proximité (circuit court, mobilité durable, etc.) répondant à des besoins locaux | Nombre, type et qualité d'initiatives qui favorisent la transition socio-écologique de proximité et répondent aux besoins locaux (ex.: marché fermier, rue-école, etc.) | Selon l'interlocuteur, ajoutez « Selon vous » en début de question. <ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous mis en place des initiatives socio-écologiques (circuit court, mobilité durable, etc.) qui répondent à des besoins locaux? | 6 |

Thème : Occupation du bâtiment

| | | | | | |
|---|--|--|--|--|---|
| Mandat, programmation et gestion (Axe patrimoine) | Valoriser l'historique du bâtiment et son site, son patrimoine immatériel | Mise en place d'activités qui considèrent l'histoire du bâtiment et son site, son patrimoine immatériel | Nombre, type et qualité d'activités qui valorisent l'historique du bâtiment et son site, son patrimoine immatériel (appel à candidatures, visites du lieu) | <p>Tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> De quelle façon valorisez-vous l'historique des lieux? Avez-vous été informé sur l'histoire, le patrimoine et les valeurs du lieu? Activités ? Aménagement ? Communication? Documents? | 7 |
| | Encourager la promotion du caractère patrimonial et de l'histoire des projets | <p>Déploiement d'outils de communication des événements qui valorisent le patrimoine incluant ses valeurs, et l'histoire du projet</p> <p>Promotion du caractère patrimonial du projet et des événements qui valorisent l'histoire, le patrimoine et les valeurs du bâtiment et son site</p> | Nombre, type et qualité de communications sur le caractère patrimonial du projet et de son histoire et des activités associées | Voir ligne 7 | 8 |
| | Valoriser les caractéristiques physiques ayant une valeur patrimoniale du bâtiment et son site | Mettre en place des activités qui soulignent les caractéristiques physiques du bâtiment et son site ayant une valeur patrimoniale (activités culturelles, événements sociaux, etc.) | Nombre, type et qualité d'activités qui soulignent les caractéristiques physiques du bâtiment et son site ayant une valeur patrimoniale | Voir ligne 7 | 9 |

| Thème : Inclusion, implication et transparence | | | | | |
|---|--|---|---|---|----|
| Mandat, programmation et gestion (Axe social) | Accroître l'inclusion sociale dans les projets par l'ajout de différents critères (mixité d'usage, ADS+, etc.) | Implantation de critères qui permettent l'inclusion dans le projet | Nombre, type et qualité de critère d'inclusion | <p>Selon l'interlocuteur, ajoutez « Selon vous » en début de question.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les critères de sélection des différents projets sur le site ou dans le bâtiment ? • Qui participe aux décisions entourant le choix des projets ? • Est-ce que des partenaires ou des organismes ont été consultés ? • Lesquels ? • Est-ce que les besoins du quartier sont pris en considération? • Est-ce que des habitants ou des organismes du quartier adjacent sont impliqués dans les décisions ? Si oui, combien? • Comment les décisions sont communiquées à l'interne? Par qui? • Avez-vous mis en place des activités (événements de réseautage, formation, événements informel, etc.) qui favorisent le maillage entre les occupants et le quartier? | 10 |
| | Améliorer la transparence dans le choix des décisions concernant les projets et leur suivi | Implantation d'outils de communication permettant d'accroître la transparence dans le projet | Nombre, type et qualité d'outils de communication | Voir ligne 10 | 11 |
| | Assurer une plus grande participation/implication dans la gouvernance | Mise en place d'un modèle de gestion favorisant la collaboration ou la participation/implication | Nombre, type et qualité d'acteurs participant aux processus collaboratifs | Voir ligne 10 | 12 |
| Mise en place de mesures (budget participatif, etc.) favorisant une plus grande participation aux décisions financières | | <p>Nombre, type et qualité de mesures mises en place</p> <p>Nombre, type et qualité d'acteurs participant</p> | | | |

| Thème : Inclusion, implication et transparence | | | | | |
|---|--|--|--|---|----|
| Mandat, programmation et gestion (Axe social) | Accroître les liens entre le projet, les riverains et les citoyens | Mise en place d'activités qui favorisent les maillages entre le projet, les occupants, les riverains et les citoyens (atelier participatif, budget participatif, épluchette de maïs, BBQ festif, programmation ouverte, etc.) | Nombre, type et qualité d'activités mises en place. | Voir ligne 10 | 13 |
| Contexte urbain et communauté environnante (Axe social) | Soutenir le développement local et répondre directement à un besoin local en offrant des espaces | Implémentation d'usages ou d'une programmation qui répondent aux besoins du quartier | Nombre, type et qualité d'activation d'espace transitoire avec des organismes du quartier qui répond à un besoin spécifique ou pour lesquels le projet transitoire a pu être un levier | Voir ligne 10 | 14 |
| | Ouvrir le bâtiment au quartier | Déploiement d'activités qui ouvrent le bâtiment au quartier (ex.: Visite sur le site qui présente le projet et la démarche, codesign, etc.) Mise en place d'une offre locative permettant au quartier de s'approprier les lieux | Nombre, type, qualité et fréquence des activités Nombre, type et qualité d'espaces accessibles aux riverains et organismes du quartier | Voir ligne 10 | 15 |
| | Renforcer les réseaux relationnels avec le quartier et entre les occupants | Mise en place d'activité (événements de réseautage, formations, événements informels, etc.) qui favorise le maillage entre les occupants et le quartier | Nombre, type et qualité de développement de réseau entre les participants et le quartier | Voir ligne 10 | 16 |
| Contexte urbain et communauté environnante (Axe patrimoine) | Impliquer les riverains dans l'interprétation et la mise en valeur patrimoniale du projet | Mise en place d'activités avec les riverains dans la conception du projet Organisation d'événements de médiation patrimoniale ou culturelle impliquant les riverains | Nombre et type d'activité pour faire participer les riverains à la conception du projet (Questionnaire, codesign, consultation, etc.) Nombre et type d'activités qui soulignent le lien entre le quartier, le lieu et son histoire (ex.: questionnaires sur la signification du lieu et son intégration dans le quartier) | <p>Selon l'interlocuteur, ajoutez « Selon vous » en début de question.</p> <ul style="list-style-type: none"> Faites-vous un lien entre le quartier et le patrimoine? Si oui, de quelle façon? Qui est impliqué et comment? Est-ce que les riverains sont impliqués? Comment ? | 17 |

| Thème : Communication | | | | | |
|--|---|---|--|--|----|
| Contexte urbain et communauté environnante (Axe environnement) | Encourager des activités ou des organismes qui promeuvent la réutilisation et le réemploi au sein du quartier | Faire la promotion des activités et organismes du quartier associés au réemploi avec les outils de communication existant | Nombre, type et qualité d'outils implanter promouvant la réutilisation et le réemploi | Tous : <ul style="list-style-type: none"> • Comment annoncez-vous les interventions que vous faites? <ul style="list-style-type: none"> ○ À qui? • Comment avez-vous augmenté la visibilité du projet? • Quel type d'information partagez-vous? <ul style="list-style-type: none"> ○ À qui? • Y a-t-il des sujets ou des enjeux qui sont mis plus de l'avant dans vos communications? <ul style="list-style-type: none"> ○ Lesquels? | 19 |
| Mandat, programmation et gestion (Axe social) | Augmenter la visibilité du projet et de sa communauté | Instauration d'outil de communication et de publication pour augmenter la visibilité du projet et de sa communauté | Type et nombre de communications sur le projet et sa communauté | Voir ligne 19 | 20 |
| Mandat, programmation et gestion (Axe environnement) | Favoriser et promouvoir les bonnes pratiques et les habitudes écologiquement responsables dans les projets | Mise en place d'outils communicationnels pour la promotion des bonnes habitudes et pratiques écoresponsables (affichage, réseaux sociaux, atelier thématique, etc.) | Nombre, type et qualité d'outils implantés promouvant les bonnes pratiques et les habitudes écologiquement responsables dans les projets | Voir ligne 19 | 21 |

| Thème : Aménagement des espaces et du site | | | | | |
|--|---|--|--|--|----|
| Lieu, bâti et aménagements (Axe environnement) | Favoriser la maintenance et la réparation | Réparation ou maintenance sur le bâtiment | Nombre, type et qualité de maintenance ou de réparation faite sur le bâtiment | <p>Selon l'interlocuteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous fait des réparations ou de la maintenance sur le bâtiment? • Savez-vous si des réparations ou de la maintenance sur le bâtiment ont été faites pour permettre les occupations transitoires ? <p>Tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel type et combien? • Comment se font les choix? • Comment se fait le partage des coûts et des responsabilités • Des incitatifs financiers sont-ils mis en place pour favoriser ces réparations et cette maintenance ? <p>Selon l'interlocuteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous fait de la sensibilisation concernant la réparation et la maintenance? • Selon vous y a-t-il de la sensibilisation faite pour la réparation et la maintenance? • Quel type et combien? | 22 |
| | | Sensibilisation sur le site qui communique les externalités positives sur la maintenance et la réparation | Nombre, type et qualité d'activités de sensibilisation sur la maintenance et la réparation | Voir ligne 22 | 23 |
| | | Mise en place d'incitatifs qui favorisent la maintenance et la réparation | Nombre, type et qualité d'activités de sensibilisation sur la maintenance et la réparation | Voir ligne 22 | 24 |
| | Favoriser des aménagements à faible impact écologique | Appliquer des principes favorisant la diminution des impacts sur l'environnement (récupération de l'eau de pluie, plante indigène, etc.) | Nombre, type et qualité d'interventions faites pour réduire l'impact écologique du projet | <p>Selon l'interlocuteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous intervenez ou mettez en place de nouveaux aménagements, est-ce que l'impact écologique est pris en compte ? Comment ? • Selon vous, lorsqu'il y a une intervention ou lorsque de nouveaux aménagements sont mis en place, est-ce que l'impact écologique est pris en compte ? Comment ? | 25 |

| Thème : Aménagement des espaces et du site | | | | | |
|--|---|---|--|---|----|
| Lieu, bâti et aménagements (Axe social) | Favoriser la mise en commun avec des espaces et des services de qualité | Aménagement d'espaces en commun de qualité répondant à différents besoins | <p>Nombre, type et qualité d'espaces en commun aménagés</p> <p>Nombre, type et qualité d'outils implantés pour évaluer la qualité des espaces communs (questionnaire, entretien, focus group, etc.)</p> | <p>Selon l'interlocuteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Favorisez-vous la mise en commun des espaces ou des services ? Par quel moyen? Comment se fait le choix des espaces ou des services mis en commun ? Qui participe aux décisions ? Y a-t-il des mécanismes de rétroaction permettant de commenter ou de modifier ces espaces ou services ? | 26 |
| | | Mutualisation de certains services (électricité, internet, etc.) afin d'optimiser les ressources. | Nombre, type et qualité de services mis en commun | | |
| Lieu, bâti et aménagements (Axe social) | Offrir des espaces sécuritaires | Intervention sur le cadre bâti et l'aménagement pour rendre les lieux sécuritaires | <p>Nombre, type et qualité d'interventions et de propositions en regard de la sécurité incendie et du Code national du bâtiment</p> <p>Nombre, type et qualité de travaux mineurs qui rendent les lieux sécuritaires</p> <p>Qualité du sentiment de sécurité des occupants face aux aménagements</p> | <p>Tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> Par quels moyens ou aménagements garantissez-vous la sécurité des lieux? Quels éléments en lien avec les normes incendies et le CNB ont été mis en place pour garantir la sécurité des lieux ? | 27 |
| | | | Garantir l'accessibilité universelle aux différents espaces | | |

| Thème : Aménagement des espaces et du site | | | | | |
|---|--|--|---|--|----|
| Lieu, bâti et aménagements (Axe environnement) | Favoriser la réutilisation et le réemploi dans les aménagements | Aménagement d'espaces en misant sur le réemploi des matériaux | Nombre, type et qualité d'aménagements qui misent sur le réemploi ou la réutilisation des matériaux. | Voir ligne 28 | 29 |
| | | Développer des partenariats avec des organismes qui valorisent le réemploi des matériaux de construction | Nombre, type et qualité de partenariats | | |
| | | Mise en place d'incitatifs de réemploi dans le projet | Nombre, type et qualité d'incitatifs mis en place pour la réutilisation et le réemploi (subventions, rabais de loyer, etc.) | | |
| Mandat, programmation et gestion (Axe patrimoine) | Valoriser le patrimoine de proximité du bâtiment et son site | Mise en place des occupations qui correspondent aux patrimoines de proximité des lieux | Type et nombre d'activités qui valorisent le patrimoine de proximité | Tous : <ul style="list-style-type: none"> • Comment est pris en compte le patrimoine dans vos décisions et vos interventions? • Est-ce que cela change votre façon d'occuper le bâtiment ? | 30 |
| Lieu, bâti et aménagements (Axe patrimoine) | Miser sur des interventions d'aménagements et de design qui valorisent le patrimoine bâti et/ou immatériel | Aménagements ou design qui soulignent les caractéristiques physiques ou immatérielles du bâtiment et de son histoire | Nombre et type d'aménagement fait sur le cadre bâti (signalétiques, panneaux explicatifs, etc.) | Voir ligne 30 | 31 |



Mesurer, accroître et pérenniser les retombées des projets d'occupation transitoire

Évaluation des projets d'occupation transitoire :
Proposition d'outils d'évaluation pour les projets d'Entremise

POUR CITATION

Miron, S., Rochefort, M. et Vaillancourt, M.-J. (2022). Mesurer, accroître et pérenniser les retombées des projets d'occupation transitoire, Évaluation des projets d'occupation transitoire: Proposition d'outils d'évaluation pour les projets d'Entremise. [Rapport de recherche]